



10. 612

Per Stare ;

Lamenta quo

T R A I T É

DE LA

PRONONCIATION

DE LA LANGUE FRANÇAISE,

O U E S S A I

d'observations

Sur les vices de modulation reprochés si souvent
aux Provinces Gasconnes,

Avec des Remarques

Sur les nouveaux changemens que l'usage général
de la Cour & de Paris a fait en ce siècle,
aux règles de nos Grammairiens;

Auquel on a joint

Une Consulte Grammaticale sur la nature de
l'Accent Prosodique, avec la Réponse de
M. de VOLTAIRE.

*Par M. L***.*



A B O R D E A U X,

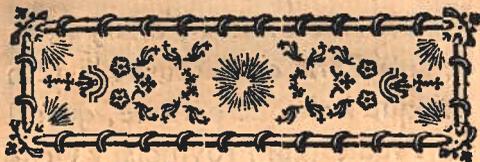
Chez JEAN CHAPPUIS, Imprimeur du
Parlement, sur les Fossés de Ville.

AVEC APPROBATION. 1768.

DE LA
PROFANATION
DE LA MORT
GÉNÉRAL

On renonçons à l'Eloquence, à la Poëse, à l'Art d'écrire & fermens l'Académie; ou convenons que s'il est beau de cultiver des Arts qui font honneur à l'esprit humain, & qui sont utiles à la Société, on auroit tort par conséquent de négliger des Connoissances, sans lesquelles ces Arts ne peuvent être qu'imparfaits. Profod. Franç. de M. l'Abbé d'Olivet.

DE LA
PRONONCIATION
DE LA
C
C
Ou renonçons à l'Eloquence, à la Poëse, à l'Art d'écrire & fermons l'Académie; on convenons que s'il est beau de cultiver des Arts qui font honneur à l'esprit humain, & qui sont utiles à la Société, on auroit tort par conséquent de négliger des Connoissances, sans lesquelles ces Arts ne peuvent être qu'imparfaits. Profod. Franç. de M. l'Abbé d'Olivet.



PRÉFACE.

IL n'est rien de plus difficile à concilier que la négligence des Français pour la prononciation de leur Langue, & la rigueur avec laquelle ils exigent l'Accent le plus pur dans les personnes chargées de parler en public. Marseille, sans doute, ne peut se flatter de posséder la Profodie Française; Marseille, cependant, n'a pas voulu dernièrement d'un Acteur qui ternissoit beaucoup de talens par un Accent grossier & une articulation vicieuse; il étoit

Gascon. S'étonnera-t-on si j'ajoute qu'à Paris on détourne la tête presque à chaque période, quand un Prédicateur Provincial y vient annoncer la parole de Dieu. L'Éloquence & la Poësie exigent donc une modulation de voix qui leur est propre.

Comme les Français n'ont pas renoncé à ces deux Arts, & comme ils s'attachent plus particulièrement que les autres Nations à les cultiver, j'ai cru qu'ils recevroient avec plaisir un Essai d'observations sur la prononciation de la Langue Française.

Faute de les connoître, les Maîtres & les Professeurs répandus dans les Provinces, dont l'Accent est un défaut, ne peuvent donner à leurs Élèves des

bons principes, lorsqu'ils leur apprennent à lire ou à parler les Langues; cela est si vrai, qu'on leur reproche ordinairement qu'ils ne peuvent s'empêcher de leur transmettre les vices de leurs organes & de leur fausse modulation.

La Langue Française est parvenue par les recherches & les découvertes des Académies que nos Rois ont établies depuis Charles IX, à avoir celle qui est la plus sonore & la plus convenable aux Arts, auxquels elle a rapport. Les Provinces les plus éloignées de la Cour & de Paris ne peuvent se flatter de la posséder, elles en font l'aveu: comment donc arrive-t-il qu'aucun des Littérateurs qu'elles produisent

A iij

ne veut suppléer à la négligence de nos Grammairiens, qui ne sont pas entrés dans un détail de règles sûres pour diriger dans la connoissance de cet objet.

Peut-être donc ne me sçaurait-on pas mauvais gré d'y être entré moi-même, sans avoir nul égard à ce que quelques-uns d'entr'eux ont avancé pour se justifier de leur trop peu d'étendue sur ce sujet.

La prononciation, disent-ils, s'apprend plus de vive voix, par l'usage, & la fréquentation des personnes qui parlent correctement, que par des règles détaillées & méthodiques.

Je réponds à cela, que selon M. Restaut, "l'usage du monde, & la lecture des bons Livres

peuvent bien rectifier en quelque chose le langage & l'écriture, mais qu'ils ne donnent jamais des principes; qu'il se trouve bien des personnes, qui, sans règles & sans principes, parlent correctement, mais que c'est toujours par habitude & par imitation; & qu'on n'avance dans quelque science que ce puisse être, qu'autant qu'on étudie & qu'on approfondit les véritables principes.

Cela a d'autant plus lieu pour le sujet présent, qu'il est beaucoup de personnes en France qui sçavent très-bien la Prosodie de la Langue Grecque & Latine, & qui ne sçavent du tout point parler selon l'Accent Français: on est donc obligé de convenir que

l'Aspiration & la Quantité de la Langue Française s'apprennent moins par usage que par des règles, sur-tout si l'on fait attention que cette dernière Langue est vivante, & d'un usage plus journalier pour les personnes dont je parle.

D'ailleurs, pourquoi vouloir employer, pour répandre le bon Accent, d'autres moyens que ceux dont se sont servis nos pères? La plus noble Articulation ne s'est pas établie à la Cour, à Paris & à ses environs au commencement de la Monarchie. On ne fixe guère l'époque de son origine qu'au siècle de Charles IX, qui fonda une Académie (1) pour l'avancement

(1) Hist. de l'Université de Paris, tom. 6. Lettres-Patentes du Roi, pag 714, &c.

du Langage Français; si nos Ancêtres, dans cette vue, ont cru nécessaires des établissemens aussi considérables, dois-je craindre qu'on trouve inutiles les Remarques que je donne au Public pour la feconder? Il existe une analogie entre ces deux moyens employés pour le progrès du bon Accent, qui me donne quelque confiance.

Ma justification ainsi établie, il ne me reste plus à présent qu'à rendre compte au Lecteur du plan & de la distribution de cet Ouvrage.

La Prononciation, selon la définition que j'en donnerai au commencement de ce Traité, a pour objet les lettres, les syllabes & les mots, & pour base les règles

des Grammairiens , l'usage & la Profodie.

On ne s'accorde pas même dans toutes nos Provinces sur la manière d'articuler les lettres, & de leur donner les sons qui leur sont propres ; je me suis attaché à fixer cette bizarrerie, en déterminant, autant que je l'ai pu, leur véritable modulation. Lorsque j'ai trouvé ce moyen impossible, j'y ai suppléé par l'énumération des défauts qu'on reproche si souvent à quelques Cantons de la France.

Comme la noblesse de l'Accent Français dépend essentiellement de l'articulation régulière des différens *e*, des voyelles nazales, & de certaines syllabes qui comprennent des lettres doubles, je

me suis attaché plus particulièrement à la peindre aux yeux avec précision. J'ai établi les règles les plus claires, j'ai fait les observations les plus familières, j'ai multiplié les exemples, les explications, & je n'ai rien oublié pour me rendre intelligible en un sujet si peu susceptible de clarté.

La plupart de nos mots commencent par des syllabes, dont la prononciation vicieuse caractérise l'Accent Gascon : j'ai averti du danger qu'il faut fuir, & du milieu qu'il faut prendre : j'ai surtout établi des règles pour apprendre quand l'*e* est ou muet, ou fermé, ou ouvert dans les syllabes initiales.

Enfin j'ai terminé cet Essai par le tarif des Règles qu'on doit

suivre dans la prononciation du Discours Oratoire : je leur ai donné d'autant plus de précision & d'analyse, qu'elles ont plus de rapport à l'Éloquence & à la Poësie : j'espère qu'elles paroîtront plus utiles que curieuses. Dans la crainte de tomber, cependant, dans le défaut de trop peu d'étendue, si souvent reproché à nos Grammairiens, je n'ai pas craint d'ajouter à leurs remarques, d'en faire des nouvelles, & de donner, quand il m'a paru nécessaire, les raisons de plus grande Harmonie, qui ont déterminé à une prononciation plutôt qu'à une autre.

J'ai suivi scrupuleusement les traces & les décisions de M. Restaut, de l'Abbé Règnier, du
Père

Père Buffier, de l'Abbé Girard, de l'Abbé Valart, de M. l'Abbé d'Olivet, & sur-tout de l'Académie; mais, quoique leur autorité soit respectable, je ne l'ai prise pour règle, que lorsqu'elle s'est trouvée d'accord avec l'usage général de Paris & de la Cour. Qu'on ne s'étonne donc pas de plusieurs observations contradictoires aux leurs.

D'après l'aveu de presque tous les Scavans, il est incontestable que la Prosodie est le caractère distinctif d'une Langue; c'est pourquoi j'ai fait entrer celle de la nôtre dans la distribution de cet Ouvrage: mais comme on ne peut guère ajouter aux recherches de M. l'Abbé d'Olivet, je n'en ai parlé que pour avertir de la na-

ture de l'Accent imprimé, de l'Aspiration Française, de quelques terminaifons les plus dactiliennes, & du centre de la meilleure modulation.

Tel est le plan de cet Effai ; il annonce assez, fans que je le dife, que c'est pour la Jeunesse que j'ai travaillé. Comme on ne peut mieux perfectionner les organes que lorsqu'ils font tendres & fufceptibles de toutes fortes d'Accents, il me femble qu'on ne pourroit trop tôt le mettre entre fes mains.

De bonnes raifons me font croire que grand nombre d'autres perfonnes n'en retireront pas moins quelque utilité ; les Gascons, les Provençaux, les Languedociens, les Normands me

ſçauront en particulier bon gré des observations que j'ai fait fur différentes Articulations vicieufes qui leur font habituelles.

Les Étrangers qui apprennent notre Langue, trouveront perfeimées çà & là des règles qui leur faciliteront la manière d'éviter leur cantillation ou leur intonation dactilienne.

Plusieurs Pariſiens même fe corrigeront, par la lecture de ce Livre, de quelques Gasconifmes qu'ils ne croient pas faire.

Pour me mettre à portée de toute forte de Lecteurs, je me fuis exprimé le plus fimplement que j'ai pu ; j'ai même évité les transitions recherchées ; le moyen des demandes & des réponſes m'a paru peu néceſſaire dans

un Ouvrage de si courte haleine : le Volume en sera moins gros, plus portatif ; & s'il mérite un jour de devenir Classique, il prêtera davantage à la gloire des Professeurs ingénieux, qui exposent leurs Elèves dans des Exercices littéraires & publics, pour les faire répondre aux demandes arbitraires qui leur sont faites sur le sujet qu'ils ont étudié.



AVERTISSEMENT.

» **L**A Grammaire (1) de M. la
 » Touche s'est imprimée si souvent,
 » & répandue avec tant de succès,
 » que le Pere *Buffier* lui-même, tout
 » habile qu'il étoit, n'a pu lui re-
 » fuser de justes éloges ». Son Ouvra-
 » ge étoit bon, il ne pouvoit manquer
 » de critiques : on lui reprocha de n'avoir
 » pas bien accentué quelques e. Ceux
 » qui sçavent l'Histoire de notre Litté-
 » rature n'auront pas sans doute oublié que
 » cet illustre Auteur écrivit à Paris pour
 » consulter des Académiciens sur ces pré-
 » tendues fautes d'Accentuation. Après
 » avoir reçu la réponse à *regione* (2)

(1) L'Art de parler Français, en deux volumes, cinquième Edition.

(2) Dissertation sur la Prosodie Française dans la Prof. Franç. de M. l'Abbé d'Olivet, Edit. de 1750.

de Messieurs les Abbés DE DANGEAU
& TALLEMENT, tous les deux de
l'Académie, il la joignit avec son
petit Ouvrage; il en fit un tout qu'il
intitula CONSULTE GRAMMA-
TICALE. Qu'on ne s'étonne donc
pas de voir ici le même intitulé: je
pourrois ajouter qu'on trouve dans le
Dictionnaire de Trévoux *Consulté de
Médecin*; mais je ne prétends pas
justifier entièrement cette expression:
Comme je ne m'en suis servi que par
imitation, je ne la donne que pour
ce qu'elle vaut.



CONSULTE
GRAMMATICALE
SUR LA NATURE
DE L'ACCENT
PROSODIQUE,



L E T T R E

DE M. L***

A M. DE VOLTAIRE.



De Bordeaux,
4 Avril 1768.

MONSIEUR,

Vous êtes un Académicien illustre, dont la supériorité & la profondeur, en

tout gente de connoissances, ne sont pas même disputées de vos ennemis; je sçais encore, que vous joignez aux plus rares talens la politesse & la condescendance d'un Français & d'un Amateur des beaux Arts. Ce double aveu, que je fais avec plaisir, m'autorise, d'un côté, à vous regarder comme le principal Juge compétent de toutes les Disputes Grammaticales; & de l'autre, il m'enhardit à vous demander la décision de la Question agitée dans la courte Dis-

sertation que je joins à cette Lettre. Ce petit Ouvrage, qui traite de la nature de l'Accent Prosodique, me met en contradiction avec quelques Grammairiens sur le système de la Prosodie; il renferme des nouveautés sur ce sujet, qui entrent dans le Plan d'un Traité de la Prononciation de la Langue Française, que plusieurs Personnes éclairées m'ont conseillé de faire imprimer. Voudriez-vous, Monsieur, faire aujourd'hui pour moi, ce que firent autrefois, pour

*M. la Touche , Messieurs
les Abbés de Dangeau &
Talleyment ; votre sentiment
peut seul fixer mes doutes ,
& déterminer mes esprits ir-
résolus.*

*Recevez les témoignages
de mon admiration & du
respect le plus profond.*

*J'ai l'honneur d'être très-
parfaitement ,*

MONSIEUR ,

*Votre très-humble &
très-obéissant serviteur,
L***.*



DISSERTATION

SUR LA NATURE

DE L'ACCENT PROSODIQUE.



Question.

*UTRE l'Aspiration &
la Quantité , la Lan-
gue Française admet-
elle l'Accent Proso-
dique ?*

*Pour apprécier l'intérêt de cer-
te Question , il est bon de prélu-*

der par les notions ; voici les plus nécessaires.

Athènes & Rome entendoient en général par Accent Profodique, une inflexion de voix, qui s'élève, ou qui s'abaisse, ou qui s'élève d'abord pour s'abaisser ensuite.

Cette inflexion de voix étoit une modulation Tonique & Musicale, qu'on pouvoit déterminer à peu près comme on détermineroit aujourd'hui l'inflexion du *col-ut*. Cela est d'autant plus vrai, que chez les Grecs, l'Accent Profodique étoit à leur Langue, ce que sont nos *Piano*, *Forte*, *Crescendo* à notre Musique ; leurs Théâtres avoient des Directeurs d'Orchestre, qui le faisoient observer aux Acteurs, tout comme

les nôtres en ont pour faire observer la mesure aux Musiciens.

D'après ces assertions, il me semble, 1°. Que notre Langue n'admet point l'Accent Profodique ; c'est-à-dire, dit M. l'Abbé d'Olivet, qu'il n'est point de syllabes, qui considérées à part matériellement, demandent d'être élevées ou baissées. 2°. Que quelques anciens Grammairiens, & M. Durand, à qui l'on attribue la Dissertation imprimée à la suite de la Profodie Française du même Académicien (1), qui décident tout autrement, ne sont tombés en erreur que parce qu'ils ont confondu l'inflexion de voix qui caractérise nos syllabes longues ou

(1) Edin. de 1750.

nos brèves , avec celles de l'Accent des Athéniens.

Il est vrai qu'il est des syllabes dans notre Langue dont la prononciation prosodique exige que nous élevions la voix , pour l'abaisser aussi-tôt , ou que nous l'élevions simplement ; c'est pourquoi elle a , comme la Latine , des longues & des brèves ; mais pour lors nos syllabes ne sont pas prises matériellement , mais bien relativement les unes aux autres.

L'inflexion de voix qui spécifie les longues dans notre Prosodie , demande deux temps relatifs à celui qu'on met à prononcer une brève ; si au lieu de deux on lui en donne trois , comme font quelquefois les Normands , on tombe dans une irrégularité sensible pour

la Quantité : je ne parle pas ici de celle qu'il y auroit à donner à une même syllabe les deux inflexions de cette principale propriété de la Prosodie ; il ne faut pas même avoir l'oreille d'un Musicien pour la sentir. Or ces mêmes irrégularités ne pouvoient avoir lieu pour l'Accent Prosodique , puisqu'on pouvoit faire chez les Grecs , sur une longue ou sur une brève indistinctement , les trois inflexions qui lui sont propres ; puisque d'autre part la durée de la vibration d'une mesure ou d'un pied n'étoit point déterminée par le plus ou moins de temps qu'on mettoit à articuler celui qui recevoit l'appui de l'Accent grave. Autrement comment auroit-on pu distinguer réellement la Quan-

tité de l'Accent Profodique? Vouloir donc appliquer les notions des Grecs sur cet Accent, à la prononciation de notre Langue, c'est vouloir lui prêter un Accent étranger; j'aimerois autant lui approprier la cantillation des Anglais, parce que notre Profodie a ses dactiles.

Mais, dira-t-on, n'avons-nous pas des syllabes sur lesquelles nous mettons ou l'Accent aigu, ou l'Accent grave, ou l'Accent circonflexe?

Je réponds à cela, que nos Grammairiens n'ont pas prétendu donner le nom bâtard d'Accent aux caractères d'Imprimerie dont il s'agit ici, pour marquer l'Accent Profodique. 1°. Cet Accent, selon même M. Durand, n'a point

de marque pour les yeux, ni en Latin, ni en Français, ni en Anglais. 2°. L'Accent imprimé n'a été inventé & introduit par nos Ecrivains modernes, que pour avertir ou de la différente prononciation d'une même lettre, ou de la soustraction de quelque lettre de l'ancienne Orthographe, ou enfin de la différente signification de quelques homonimes, ou de quelques mots dont l'écriture est la même; de sorte qu'on peut dire que ces Accents sont simplement des caractères d'Orthographe ou de Prononciation, & non de Profodie.

M. Durand s'écarte donc de l'opinion reçue, quand il dit en parlant de l'Accent imprimé, que l'aigu marque le coup de l'Ac-

cent Profodique qu'on donne aux *e* qui terminent la plupart de nos Participes passifs, *aimé, loué, &c.* S'il avoit dit simplement, que régulièrement l'Accent aigu est sur nos *e* brefs, par conséquent qu'il peut servir de marque de la Quantité des *e* fermés, il n'auroit pas passé pour ignorer que les Grammairiens n'ont introduit ce caractère d'écriture que pour différencier l'articulation de l'*e* ouvert & de l'*e* fermé.

Il est vrai que les mêmes Auteurs ont convenu que l'Accent circonflexe marquoit la Quantité de quelques syllabes; mais outre que ce signe est bâtard, puisque le nom qu'on lui donne n'exprime pas alors son idée étimologique, on convient généralement

qu'il tient alors la place d'une *s* qui allongeoit la syllabe dans l'ancienne Orthographe.

Sans contredire ni confondre les définitions de la Profodie & de la Quantité, il me semble toujours que la Langue Française n'admet point l'Accent d'Athènes; elle n'a d'autres nuances à donner à sa prononciation, que celles de l'Aspiration, de la Quantité & de l'Accent oratoire; sa modulation est unie, douce, coulante, ennemie de toute cantillation étrangère ou pédantesque.





RÉPONSE

DE M. DE VOLTAIRE.

A L'AUTEUR.

*Au Château de Ferney, près Genève,
6 Mai 1768.*

*JE suis si vieux, Monsieur,
& si malade, que vous m'ex-
cuserez de répondre si tard à
la Lettre dont vous m'avez
honoré, & d'y répondre si
mal. Je vois que vous êtes
très-instruit : pour moi
j'avoue que je suis peu au
fait de la prononciation des
Athéniens. Je n'ai jamais
conçu comment on pouvait
marquer des sixièmes & des
quarts de tons. J'avais tou-
jours entendu dire que la*

*prononciation Chinoise é-
tait, comme la Grecque,
une espèce de Musique. Je
vis six jeunes Chinois à
Paris au Collège des Jé-
suites ; je les priai de par-
ler entre eux, je ne distin-
guai pas la moindre intona-
tion. Je ne connais que le
vendeur d'orviétan de Mo-
lière qui ait parlé en chan-
tant.*

*Au reste, la Langue
Grecque n'a pas besoin de
cet avantage pour être la
plus belle Langue qu'aient
jamais parlé les Hommes.
Toutes nos Langues mo-
dernes ne sont que des jar-
gons ; & pour les Langues*

de l'Asie, je les crois barbares, attendu que les Femmes étant presque toujours enfermées, n'ont pu adoucir ni les mœurs ni le langage. Je crois sur-tout la Langue Hébraïque la plus pauvre & la plus sauvage des Langues d'Orient.

Si nos Langues sont imparfaites, un homme qui parait avoir autant de mérite que vous, peut faire de bons Ouvrages avec de mauvais outils.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.



TRAITÉ
DE LA
PRONONCIATION
DE LA
LANGUE FRANÇAISE.

Notions préliminaires.

N distingue deux sortes de Prononciations, la Grammaticale & la Provinciale; celle-ci étant la manière d'articuler selon l'Accent de la Province dans la

D

quelle on est né, ne sçauroit être que défectueuse, si cet Accent exclut la Prosodie qu'on doit prendre pour modèle. L'on connoît assez la maxime, que pour bien prononcer, il ne faut point avoir d'Accent.

La Prononciation Grammaticale, qui est l'objet principal du plan que je me propose, comprend celle des Vers ou du Discours soutenu, & celle de la Prose commune & du Discours familier. Comme ces deux Prononciations ne diffèrent entre elles que par quelques règles particulières, on peut définir l'une & l'autre, la manière d'articuler de vive voix, distinctement & suivant les règles de la Prosodie, de la Grammaire, ou conformé-

ment à l'usage, toutes les lettres, toutes les syllabes & tous les mots d'une Langue. Cette définition n'a besoin que d'une courte explication, qui servira d'éclaircissement pour tout ce Traité.

Je ne dirai rien sur la manière d'articuler distinctement; c'est aux Parens & aux Maîtres à rectifier les organes de l'enfance, quand leurs vices font un désordre de la nature: il n'y a point de règles à établir là-dessus.

Je dis, en second lieu, sans craindre qu'on me reproche de vouloir innover, qu'il faut articuler selon les règles de la Prosodie. On peut, en effet, prononcer selon celles de la Grammaire, ou, en quelque chose, conformément à l'usage, sans ce-

pendant avoir l'Accent François. Il est des personnes en Gascogne & en Provence qui ont lu nos Grammairiens ; ils connoissent l'usage, ils ont été à la Cour ; on leur reproche néanmoins de ne pas sçavoir parler leur Langue, attendu qu'ils abrègent presque toutes les syllabes longues, & qu'ils sont grands partisans de l'Accent aigu. Il est donc nécessaire d'avertir qu'outre, par exemple, qu'il ne faut pas exprimer l'*m* dans *condamner*, cette lettre sert à allonger l'*a*. Si nos Grammairiens ne l'ont pas fait, c'est parce qu'ils ne vouloient pas entrer dans un trop grand détail ; d'ailleurs, comme on peut le voir dans leurs Écrits, ils veulent que l'on consulte l'Aspiration & la

Quantité : M. Restaut en particulier, non-seulement appelle excellent le Traité de la Prosodie Française de M. l'Abbé d'Oliver, mais même il en avoue la nécessité.

Il faut, en troisième lieu, articuler selon les règles de la Grammaire : elles ont été particulièrement établies pour l'Harmonie ; & si j'ajoute qu'on peut les abandonner pour suivre l'usage, ce n'est que quand celui-ci est général & universellement établi ; parce qu'alors il est censé donner lieu à une plus grande Harmonie.

Quand l'usage est partagé, il est plus sûr de suivre la règle ; je ne blâmerois pas, cependant, quelqu'un qui prononceroit contre la règle, supposé qu'il consul-

tât l'Harmonie, & qu'il prononçât plus conformément à ses loix : qu'on fasse attention qu'un usage n'est pas devenu tout-à-coup général & universellement établi.

Il est bon d'avertir que par usage universellement établi, l'on entend ordinairement un semblable usage introduit à Paris, & sur-tout à la Cour, „ au centre „ de la lumière & du bon goût, „ parmi les Dames qui se piquent „ de génie & d'élocution, par „ mi les Sçavans & les Ecclésiastiques, parmi les Académiciens & les Avocats du premier ordre, qui cultivent la „ Langue Française sans fin & „ sans cesse.

J'ai dit plus haut qu'il y avoit deux sortes de Prononciations

Grammaticales, la soutenue & la familière, ce qui me donne lieu de réduire ce petit Traité à trois parties ; dans la première, je parlerai de la Prononciation en général ; dans la seconde, je donnerai l'Abrégé des règles de la Prononciation particulière du discours soutenu, & dans la troisième, je ferai voir le rapport qui se trouve entre la Profodie, & l'une & l'autre de ces deux Prononciations.





PREMIERE PARTIE.

*Des Règles communes à
la prononciation du dis-
cours oratoire et à celles
du discours familier.*

DANS la conversation & dans
le discours Académique , les
lettres, les syllabes & les mots
se prononcent de même : je vais
établir les règles les plus géné-
rales qui apprennent à articuler
ces différens sons , simples ou
composés, selon les loix de l'Ac-
cent Français , de l'Harmonie &
du génie de notre Langue.



CHAPITRE PREMIER.

Des Lettres.

PAR ce mot, *Lettres*, on entend, en terme de Grammaire, les sons dont on se sert pour former les différentes articulations de la voix. Outre les voyelles & les consonnes, les Grammairiens divisent encore les Lettres en liquides, muettes, labiales, nazales, dentales, palatales & doubles. Je ne m'arrêterai pas à expliquer ces différentes dénominations, attendu qu'elles sont plus sçavantes qu'utiles.

Il est cependant nécessaire de prévenir que dans le courant du Traité, je n'entends pas par

Lettres muettes, celles qui sont précédées de l'*L* ou de l'*R*, mais celles qui ne s'expriment pas.



ARTICLE PREMIER.

Des Voyelles.

CE que j'ai à dire sur les Voyelles est très-important, puisque c'est en partie de leur exacte prononciation que dépend la manière de bien parler Français. On en distingue de trois fortes, les Voyelles simples, les Voyelles composées, & les Voyelles nazales.





§ P R E M I E R.

*Des Voyelles Simples.*I. de l'*A*.

POUR bien prononcer cette lettre, il faut en connoître la Quantité dans les mots où elle se trouve. M. l'Abbé d'Olivet l'a très-bien développée dans son *Traité de la Prosodie Française*; j'avertirai donc seulement de la manière de disposer les organes pour bien prononcer cette Voyelle brève ou longue.

Quand l'*A* est long, il faut lui donner d'abord un son aigu, & le faire dégénérer tout aussi-tôt en son sourd, ce qui arrive quand

on

on tire ce même son de la poitrine.

Toutes les fois, au contraire, qu'il est bref, on ne lui donne que le son aigu; cette règle ne souffre aucune exception.

Les Provençaux, les Gascons & les Normands devroient consulter sur l'application de cette règle quelque habile Grammairien avec le même scrupule qu'ils consultent un bon Musicien pour la juste intonation des septnotes de la Musique: on connoît assez l'analogie de cette Science avec la Prononciation.

Ce que je dis ici de l'*a* doit aussi s'entendre des autres Voyelles simples, & sur-tout de l'*o* & de l'*u*, dont la modulation prosodique est plus variée.

E

I I. *De l'E.*

Les Écrivains en général ont toujours distingué trois sortes d'*e*, l'*e* muet, l'*é* ouvert & l'*è* fermé. Pour moi j'en admetts un quatrième, qu'il ne faut pas confondre avec ceux-ci ; c'est l'*è* bref ou moyen. J'observerai en passant que quelques Grammairiens modernes, à qui j'ai fait la lecture de mon Ouvrage à Paris & en Province, prétendent que l'*e*, que nous appellons muet, est une sixième voyelle qu'on doit distinguer réellement de l'*é* ouvert & de l'*è* fermé ; ils se fondent sur ce que la différence des sons est ce qui spécifie les lettres : je n'ai pas cru que cette décision dût prévaloir à celle de presque

tous les Grammairiens du Siècle passé ; & j'ai mieux aimé en conclure que nous distinguons nos lettres autant par la différence des sons, que par la différence des caractères dont nous nous servons pour les peindre aux yeux ; c'est pourquoi je m'en tiendrai à la division de l'*e* telle que je l'ai donnée au commencement de ce nombre.

L'*e* muet se prononce comme la syllabe composée *eu* : on rend ce son en faisant mourir la voix sur cette syllabe.

Les Provinces du Midi de la France s'écartent de cette Prononciation, 1°. en prononçant cet *e* ou comme un *è* moyen s'il est au commencement ou au milieu d'un mot, ou comme un *o*

s'il est à la fin; 2^o en ne faisant pas mourir le son de voix: ainsi elles prononcent *ferme* comme *ferme*; *faisant reconnoissance* comme *fèsant reconnoissance*.

Dans la Capitale du Royaume & aux environs, sous prétexte de bien prononcer l'*e* muet, on donne le son de l'*v* consonne à l'*f* dans le mot *faisant*, & celui du *z* à l'*f* dans le mot *second*, & quelques autres.

Il faut remarquer encore qu'on ne trouve deux *e* muets de suite que dans les mots *relever*; *revenir*, *remener*, *receler*, *devenir*. Ils sont les exceptions de la règle qui veut qu'on ne fasse jamais deux *e* muets de suite; ainsi à l'égard des Verbes de la première Conjugaison, dans les

temps où l'on trouveroit deux *e* muets, si l'on faisoit muet celui qui se trouve tel à l'Indicatif, on manqueroit à cette règle: prononcez *appeller* avec un *e* muet, & dites *j'appelle* avec un *e* fermé.

J'ai connu à Paris plusieurs Dames du bon ton qui se piquoient de génie & d'érudition, qui prononçoient cependant avec un *e* muet le singulier du présent de l'Indicatif du Verbe *cacheter*, & le futur de l'Indicatif du Verbe *enlever*; de sorte qu'elles disoient je *cachete* une lettre, pour je *cachète* une lettre; ils *enleveront* cette enfant, pour ils *enlèveront* cette enfant. Il en est de leur autorité comme de celle d'un seul Père de l'Eglise qui se trouve en contradiction avec tous les autres

de son Siècle sur un Enseignement
Théologique.

L'*é* ouvert se prononce comme la voyelle composée *ai*, quand elle est à la fin d'un nom pluriel. Comme les Provinces dont le Jargon & l'Accent sont très-défectueux, prononcent comme l'*é* fermé ou moyen, non-seulement l'*é* ouvert, mais même toutes les voyelles composées qui ont le son de l'*é* ouvert, *ois*, *ais*, &c. il est nécessaire d'ajouter que l'*é* ouvert se prononce avec une grande ouverture de bouche, qui donne lieu à la poitrine de former elle-même l'intonation qu'on veut donner.

L'*é* fermé est ainsi appelé parce qu'on le prononce la bouche presque fermée : ce qui fait que quand

il est à la fin des mots, si la pénultième lettre est une de ces consonnes, *b*, *c*, *d*, *g*, *t*, on prononce comme s'il n'y avoit point d'*e*, suffisant dans ce cas de donner à ces consonnes le son qu'elles ont quand on les épelle, ou qu'on veut les désigner; ainsi pour bien prononcer *courbé*, dites *cour-b...*

La plupart des Provinces voisines de la Gascogne prononcent généralement avec elle cet *é*, comme s'il étoit ouvert ou moyen, sur-tout aux secondes personnes du pluriel des Verbes. A Blois même on tombe dans ce défaut.

L'*è* moyen se prononce avec une moindre ouverture de bouche qu'il ne faut pour l'*é* entière-

ment ouvert : ce moins qui le spécifie n'est pas indifférent.

Cet *è* devient plus bref, & presque fermé, toutes les fois qu'il est suivi de deux *ff* ou de deux *ll*, comme dans les mots *noblèſſe*, *promèſſe*, *cervèlle*, *fidèlle*, &c.

Il devient au contraire plus ouvert quand il est suivi de deux *rr*, comme dans les mots *tèrre*, *guèrre*, &c.

I I I. *De l'I.*

Il y a deux fortes d'*i*, l'*i* voyelle & l'*j* consonne.

La Prononciation de l'*i* voyelle ne souffre aucune difficulté ; il n'y a que quelques Royaumes étrangers qui lui donnent un son

DE LA PRONONCIATION. 57

différent de celui que nous lui donnons dans toutes nos Provinces.

On ne s'accorde pas de même sur l'*j* consonne ; les Provençaux, & particulièrement ceux qui sont plus près du Comtat d'Avignon, lui donnent le son du *z*. Les Flamands sont assez dans l'usage de lui donner celui du *ch* des Français ; l'une & l'autre de ces deux Prononciations est vicieuse : on donne toujours à cette lettre le son doux du *g*.

I V. *De l'O.*

On met quelquefois sur l'*ò* un Accent circonflexe, pour lors il est toujours long.

L'*ò* long se prononce comme la voyelle composée *aux* ; j'ajou-

terai pour les Provinces voisines de l'Espagne, qu'il faut disposer la langue & les lèvres comme si l'on embouchoit un instrument à vent, & tirer le son de la poitrine; c'est assez la pratique dans ces Provinces de ne faire aucun *o* long.

On ne met rien sur l'*o* bref; il doit être prononcé sans cet arrangement des lèvres & de la langue: on doit encore faire attention de le frapper tellement, qu'on mette un temps de moins à le prononcer.

V. De l'*U*.

Les Espagnols & quelques autres Étrangers prononcent comme si l'on écrivoit *ou*.

Sa Prononciation en France n'est pas généralement la même par-tout. A cet égard je ne crois pas indifférent d'observer aux Cantons plus rapprochés de la Mer Méditerranée, qu'elles prononcent très-souvent, & dans beaucoup de mots, cette voyelle comme la voyelle composée *eu*: ainsi l'on entend souvent dire, il se *teut* pour il se *tût*, il est *émeu* pour il est *ému*, & semblables.

On n'est guère plus d'accord sur l'*v* consonne: les Gascons & plusieurs Languedociens lui donnent très-souvent le son du *b*; les Flamands lui donnent communément celui de l'*f*.

Sa véritable Prononciation est assez connue par-tout ailleurs.



§. SECOND.

Des Voyelles composées.

LES Voyelles composées sont des sons simples, qu'on prête à deux ou trois voyelles simples jointes ensemble.

Voici celles dont la véritable articulation n'est pas bien connue en Province.

Ai a le son de l'*e* muet dans *faisant*, *bienfaisant*, *malfaisant*, *bienfaisance*, & autres dérivés ou composés : prononcez *fesant*, *biefesant*, &c.

Il a le son de l'*é* fermé dans la première personne du présent du Verbe *sçavoir*, & dans tous les prétérits & futurs des Verbes.

Les

Les Lyonnois lui donnent, à la première personne des prétérits de la première Conjugaison, le son de l'*a* préférablement à celui de l'*é* fermé : ils prononcent *j'aimas*, je *blâmas*, pour *j'aimé*, je *blâmé*. Il ne faut pas les imiter.

Troisièmement, il a le son de l'*é* ouvert quand il est suivi d'une ou d'une consonne, soit à la fin du mot, comme dans *palais*, *attraits*, soit au milieu, comme dans *appaïser*. Je ne connois à cette règle d'autre exception que celle du mot *bienfaiteur*, où *ai*, quoiqu'au milieu d'un mot & suivi d'une consonne, a le son d'un *é* fermé ; on ne dit pas même *malfaiteur* avec un *é* fermé.

Enfin il a le son de l'*è* moyen à la fin des mots singuliers, s'ils

F

ne sont pas terminés par une *s*, comme dans *fait*, *bienfait*, *parfait*, *trait*, &c.

Il faut remarquer encore que *ai* devient diphtongue quand il est suivi d'une *l*, comme on peut le comprendre par les mots *émail*, *bétail*, & pour lors l'*l* est toujours mouillée.

Ei devient également diphtongue dans le même cas, *soleil*, *sommeil* en sont des exemples.

Cette voyelle a le son de l'*è* moyen dans les mots *seigneur*, *peigner*, *peine*; prononcez *sègneur*, *pègneur*, *pène*.

Oi. Il est des Grammairiens qui veulent qu'on prononce cette syllabe dans le mot *roi* & semblables, comme *œe*, & d'autres prétendent qu'on doit prononcer *oa*.

A cet égard j'observerai que la première de ces deux prononciations expose à élever un peu trop la voix, & fait prononcer l'*o* trop ouvert; la seconde expose à l'abrèger trop, & fait prononcer l'*o* trop aigu & trop fermé, qu'on en fasse l'expérience: d'où je conclus que *oi* étant douteux (1), il faut prêter à cette voyelle une prononciation qui tienne le milieu entre la première qui est Picarde, & la seconde qui est presque Gasconne. Si l'on fait attention que le plus ou le moins ne sont pas indifférens en matière de Prononciation, & qu'ils peuvent faire donner aux mots un Accent défec-

(1) Voyez la Prosodie Française de M. l'Abbé d'Olivet.

tueux, on sentira l'intérêt de cette remarque.

Premièrement, on donne à la voyelle *oi* la modulation que je viens d'indiquer dans les mots *loi, roi, bois, quoi, toi, soi, moi, &c* Quelques-uns en exceptent *soit & soient*; mais cette exception n'est pas plus fondée sur le bon usage que celle du mot *droit, endroit, accroire, &c.*

On ne doit pas plus suivre la décision de quelques Grammairiens, qui ont établi pour règle qu'on devoit prononcer *se* quand le mot *soit* étoit Verbe, & *soiat* quand il étoit Conjonction.

Le mot *froid* se prononce comme *froia*, soit qu'il soit adjectif, soit qu'étant substantif, on veuille lui faire signifier cette forte sen-

sation que nous éprouvons dans la rigueur de l'hiver; & *frais* pris substantivement pour cette fraîcheur occasionnée par les zéphirs du printemps ou des nuits d'été, doit être distingué de ce dernier, non-seulement dans sa signification, mais même dans sa prononciation.

Quant au Verbe *croire*, quoi qu'en disent bien des Auteurs, il ne doit plus être prononcé avec un *é* ouvert: on doit laisser cette façon de s'exprimer aux Petits-Mâtres, & aux Comédiens qui les jouent.

Il ne me reste plus qu'à fixer les cas où il faut substituer l'*é* ouvert à la diphtongue *oi*; & c'est, 1^o. dans tous les imparfaits & les futurs conditionnels; cette règle

n'a point d'exception. 2^o. Dans les Verbes terminés en *oitre*, dans les présens de ces mêmes Verbes, & dans le mot *foible*.

La prononciation des noms des Peuples varie trop pour pouvoir la déterminer par quelque règle. J'observerai seulement que l'usage veut qu'on prononce *Français*, *Anglais*, *Hollandais*, *Milanais*, *Polonais*, *Japonais*, comme *Francé*, *Anglé*, *Hollandé*, *Milané*, *Poloné*, *Japoné*, &c. & qu'on prononce au contraire *Génois*, *Danois*, *Suédois*, *Chinois*, *Hongrois*, *Liégeois*, comme *Génoia*, *Danoia*, *Suédoia*, *Chinoia*, *Hongroia*, *Liégeoia*.

Vi a le son de l'*i*, dit M. Restaut dans *uide* & *uider*; c'est pourquoi les Provinces si souvent

citées ne doivent pas exprimer l'*u* comme elles font en rendant cette voyelle diphtongue.

Elle en a le son composé dans ces mots *aiguillon*, *aiguille*, & quelques autres.

Rien n'est plus contraire à l'usage général de la Cour & de Paris, que la prononciation du mot *aiguiser*, *aiguisement*, telle qu'on la trouve enseignée dans le Dictionnaire Grammatical. L'Auteur prétend qu'on doit écrire *aiguiser*, *aiguisement*, & qu'on doit prononcer *aighiser*, *aighisement*; je doute que cette nouvelle manière de prononcer soit connue en quelque endroit de la France.

Au au commencement & au milieu d'un mot est douteux, il

s'exprime toujours comme un *o* qui l'est.

Dans l'Angoumois , dans la Champagne , & dans plusieurs Cantons du Dauphiné & du Lyonnais , on fait cette voyelle longue , & dans la Gascogne on la fait brève ; elle n'est cependant longue que quand elle est la dernière syllabe d'un pluriel , & elle n'est entièrement brève que quand elle est prise pour l'article *au* , qui marque le datif.

Eau se prononce toujours au singulier comme un simple *o* doux , & au pluriel comme un *o* long : ainsi prononcez *chapeau* , *beau* , &c. comme *chapo* , *bo* , & au pluriel *chapô* , *bô*. On peut joindre à ceux-ci le nom substantif *eau* ; car l'*e* ne se fait du tout plus

sentir. J'ai entendu des Avocats célèbres en Province prononcer *eaux* au pluriel comme *éos* ; ils s'arrêtoient sur l'*e* , & élevoient la voix comme sur un *é* fermé. On doit suivre leurs décisions en matière de Droit , sans les prendre pour modèles de Prononciation.

Eo est voyelle dans *geolier* , *bourgeon* , *george* , c'est pourquoi prononcez *jolier* , *bourjon* , *jorge*. On manque à cette règle à Marseille & à Toulouse,

Eu a le son simple de l'*u* dans ces mots *piqueure* , *gageure* , qu'on doit prononcer comme *piquüre* , *gajure*. Hors de là , il a un son qui tient de celui de l'*e* & de l'*u* , & non de l'*u* seul.

Oe. On substitue un *é* fermé à

cette voyelle dans les mots *œcuménique*, *œconome*; on écrit & on prononce *cuménique*, *économe*.

Eu ou *œu* n'ont pas le son de l'*u* voyelle, comme le lui donnent les Gascons & les Provençaux, mais bien celui qu'on rendroit, si en formant le son de l'*e* muet on vouloit faire durer l'articulation; c'est gasconner que de dire *hure*, *fu* pour *heure*, *feu*.

Ou. Il n'est rien de plus ordinaire en Province que d'entendre prononcer *cou*, *licou*, *tour de cou*: en substituant la voyelle *ou* à la syllabe *ol*, on péche en cela contre l'usage le plus sûr & le plus répandu; on dit par-tout à Paris, comme on écrit, *col*, *licol*, *tour de col*.

Les Flamands donnent souvent

le son de l'*o* seul à cette voyelle, sur-tout lorsqu'elle est suivie d'une *r*, & ils prononcent *aujourd'hui*, *nourrir*, &c. comme *aujor d'hui*, *norrir*. Quelques Marseillois les imitent en cela. Il n'est pas nécessaire d'avertir que cette manière de prononcer est défectueuse.

Celle dont se servent quelques Parisiens & plusieurs Normands pour prononcer les mots *persuader*, *nuages*, &c. ne l'est pas moins: ils donnent à l'*u* simple de ces mêmes mots le son de la voyelle composée *ou*, & disent *persouader*, *nouages*.

Aou. Cette voyelle n'a guère lieu que dans les mots *aoult* & *saoul*; il faut leur donner le son simple de *ou*, & dire *oult*, *sou*, &c.

non celui qu'on lui donneroit si la voyelle *ou* devenoit diphtongue. L'usage de Paris commence à varier là-dessus, sur-tout pour le mot *ouït*, mais non celui de la Cour.

Eai. Je n'ai qu'une chose à dire sur cette voyelle, c'est qu'elle a le son de l'*é* fermé par-tout où elle se trouve : ainsi prononcez je *mangeai*, le *geai*, comme je *manjé*, le *je*, &c.

Je ne puis mieux finir cet Article que par une courte notion des diphtongues. Sans entrer dans la dispute des Grammairiens touchant le véritable nom qu'on doit leur donner, je dirai seulement que ce sont des voyelles composées qui expriment un double son : observez ce qui suit.

Ieu

Ieu. Le plus grand nombre des Provençaux ne connoissent point du tout la prononciation de cette diphtongue ; ils prononcent *dieu*, *lieu*, &c, comme *diai*, *liai*. Pour bien prononcer ces mots, il faut moins élever la voix, & rendre le son plus approchant de l'*e* muet, que de l'*e* ouvert ou fermé.

Oue devient diphtongue si l'*e* est fermé ; mais si l'*e* est muet, il ne s'exprime point du tout : par conséquent au lieu de le fermer, comme on fait dans les Provinces méridionales, & de lui faire former une syllabe à part dans ces mots *j'avouerei*, je *louerei*, prononcez *j'avoûrai*, je *loûrai*, &c.

G



§. T R O I S I È M E.

Des Voyelles nazales.

ON entend par voyelles nazales, celles qu'on exprime avec un son prononcé un peu du nez. Il est aussi difficile d'en déterminer la véritable articulation, qu'il est essentiel de la connoître. La manière de parler noblement dépend en grande partie de la prononciation épurée de ces sons.

M. Restaut dit qu'il faut leur en donner un sourd, appuyer sur la voyelle qui précède la lettre nazale, & ne faire presque point sentir l'*n* ni l'*m*; d'autres Grammairiens disent encore qu'on doit

prononcer en ces occasions comme si la voyelle étoit simple & toute seule.

Je n'ajouterai à leurs Enseignemens qu'une courte exposition des défauts dans lesquels tombent les Provençaux & les Gascons quand ils prononcent un son nasal : peut-être servira-t-elle à développer encore plus la plus noble modulation que j'ai en vue.

Les premiers lui en donnent une trop forte & très-peu nazale, pour ne pas dire point du tout; ils prononcent même comme s'il y avoit une *h* aspirée après l'*n* ou l'*m* : les seconds, de leur côté, ne diffèrent des premiers qu'en ce qu'ils prononcent comme s'il y avoit un *e* muet après

les mêmes lettres nazales. Ces vices de langue méritent d'autant plus l'attention des Maîtres & des Parens, qu'ils rendent plus particulièrement la Prononciation grossière.

Amm, ann. Dans ces voyelles on ne fait sentir qu'une *n* ou qu'une *m*, qui pour lors ne sont point nazales. La suppression de cette *m* ou de cette *n* n'allonge jamais la voyelle précédente.

Aon On substitue la voyelle *an* à celle là dans *paon, faon, laon*, prononcez *pan fan, &c.* Dans *saone*, *ao* a le son simple de l'*ô* long *sône*.

En. Cette voyelle a le son de *ân* toutes les fois qu'elle est au commencement ou au milieu d'un mot, & celui de l'*é* fort ouvert

& nazal toutes les fois qu'étant à la fin d'un mot, elle est sur-tout précédée de la voyelle *i*; les mots *entretiennent ennemi*, ne sont pas des exceptions de ces deux règles, attendu que quand deux *n* se trouvent ensemble, la première est muette & la dernière n'est plus nazale; c'est pourquoi faisant syllabe avec la voyelle suivante, l'*e* précédent devient très-fermé & perd le son sourd.

Je suis bien éloigné de croire, avec quelques Grammairiens, que *en* soit nazal à la fin des troisièmes personnes du pluriel des Verbes, comme dans ils *aiment*, ils *lisent*, car pour lors il a le son simple d'un *e* muet.

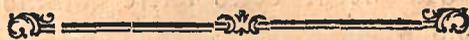
Im, in. Voyez à l'article des consonnes les nombres de l'*n* &

de l'*m*. Je n'en dirai ici que deux choses; la première, est que quand deux *nn* sont ensemble, on n'en prononce qu'une, qui pour lors fait syllabe avec la voyelle suivante; la seconde, est que quand l'*i* est suivi de deux *mm*, on les prononce au contraire toutes deux; ce qui fait donner à l'*i* & à la première *m* le son latin de cette syllabe, & non celui de *ein*; ainsi prononcez *im-mortel*, *im-mense*, & non pas *einmortel*, *einmense*: presque toutes nos Provinces manquent à cette Prononciation.

Un a le son *eun* si le substantif suivant est masculin, & s'il ne commence pas par une voyelle; si le substantif au contraire commence par une voyelle, on

prononce *un* & non pas *eun*; ainsi dites *eun charbon* & non pas *un charbon*, *un ami* & non pas *eun ami*. *Une* se prononce toujours comme on l'écrit.

Un, um. A la fin des mots, ces deux voyelles ont par-tout le son de *eun*, ainsi l'on dit *parfeum*, *aleum*, *heumble*, quoiqu'on écrive *parfum*, *humble*, *alum*; c'est gasconner que de prononcer ces mots conformément à leur Orthographe.



ARTICLE SECOND.

Des Consonnes.

LES Consonnes sont des lettres dont on se sert pour donner aux voyelles ou sons simples des sons

différens du leur ; elles n'ont toutes seules aucun son propre, comme on peut en faire l'expérience ; & quand on leur en donne un, c'est toujours celui de quelque voyelle.

I. *Du B.*

Prononcez le *b* comme s'il y avoit *bé*, l'*é* très-fermé ; les Gascons lui donnent très-souvent le son de l'*v* consonne.

Les Impériaux & les Flamands prononcent cette lettre comme un *p*.

Mr. l'Abbé Régnier prétend que le *b* se prononce comme le *p* dans *observer*, *obtenir* & semblables : l'autorité d'un Grammairien aussi profond, est d'un trop grand poids pour n'être pas

contredite dans ses erreurs ; il est facile d'expérimenter qu'alors au contraire, pour ne pas imiter les Champenois, on donne au *b* un son sourd, qui tient plus de celui qui lui est propre, que de celui du *p*.

I I. *Du C.*

Prononcez le *c* comme *cé*, l'*é* très-fermé ; il a le son du *k* dans certaines occasions, celui de l'*s* forte dans d'autres, & jamais celui du *z*, comme quelques Parisiens le lui donnent souvent.

I I I. *Du D.*

Prononcez le *d* comme *dé*, l'*é* très-fermé. Les Allemands prononcent *t* ; les Gascons lui donnent souvent le son du double *tt*.

Le *d* devant l'*j* & l'*v* consonne ne se prononcent pas ; ainsi écrivez *adjoin* , *advenir* , & prononcez *ajeoin* , *avenir* .

I V. De l'*F*.

Prononcez l'*f* comme *èf* , l'*è* moyen : Voyez la seconde Partie , au nombre de cette lettre .

V. Du *G*.

Prononcez le *g* comme *gé* , l'*é* très-fermé : il a deux sons , l'un rude devant l'*a* , l'*o* , l'*u* , l'autre doux , & c'est celui de l'*j* consonne .

Le *g* mis après une voyelle fait syllabe avec elle , & a le son dur quand il est suivi d'une autre consonne ou d'un autre *g* : prononcez avec ce son les mots *augmenter* , *suggérer* , & semblables .

Le *g* suivi de l'*n* a par-tout le son qu'il a dans *ignorant* . Mr. Restaut dit qu'on prononçoit assez de son temps *assiner* , *siner* , pour *assigner* , *signer* ; l'usage moderne ne permet plus aujourd'hui cette prononciation , même dans le discours familier . Il ne faut pas imiter en cela quelques Marseillois , chez qui cette vieille Prononciation est restée .

V I. De l'*H*.

Prononcez l'*h* comme *ache* , ce son n'est pas modifié par celui de deux *ss* ; il faut laisser à plusieurs Provençaux voisins du Comtat d'Avignon cette fausse articulation . Voyez la troisième Partie , à l'Article de l'Aspiration .

L'*h* précédée du *c* a un son assez connu en France, si l'on excepte quelques Cantons de la Provence, qui lui donnent le son de l'*s* forte. Un grand nombre de Dames de Paris & de la Cour lui donnent le son du *g* dans plusieurs mots, mais sur-tout dans le Verbe *acheter* : je doute fort que ce nouvel usage s'établisse généralement.

Le *ch* dans quelques mots dérivés du Grec, comme dans *archiepiscopal*, *chaos*, *chirographaire*, *chiromance*, *écho*, *eucharistie*, &c., a le son du *k*.

Malgré la Prononciation de quelques Prédicateurs modernes, & l'usage qu'ils ont voulu établir, il faut en dire de même du mot *melchisedech*.

VII.

VII. De l'*J*.

Voyez l'Article premier des Voyelles simples, nombre de l'*i*.

VIII. Du *K*.

Cette lettre ne diffère en rien du *c* quand elle a le son dur ; elle est d'ailleurs de fort peu d'usage.

IX. De l'*L*.

Prononcez l'*l* comme *èl*, l'*è* moyen.

Cette lettre est tantôt simple ; tantôt double : observez les remarques suivantes.

A l'égard de l'*l* non mouillée, on peut observer qu'elle se prononce dans *fil*, qu'elle ne se fait pas sentir à la fin de *gentil*,

H

sourcil, outil, fusil, & qu'on substitue le son de la voyelle *ou* à celui de *ol* dans les mots *fol*, *mol*, & *sol* pièce de monnoie.

Mouiller l'*ll* double, c'est comme faire heurter l'une contre l'autre avec la langue, & donner à l'une des deux un son plus fort que celui qu'elle a dans les articles *le*, *la*, *les*, ce qui a lieu même pour l'*l* mouillée à la fin des mots *avril*, *orgueil*, *travail*, *soleil*, *deuil*, *péril*, parce qu'on doit presque prononcer comme s'il y avoit deux *ll* suivies d'un *e* muet prononcé très-fourdement.

L'*l* finale & la double *ll* sont mouillées toutes les fois qu'elles sont précédées de quelqu'une de ces diptongues *ei*, *oi*, *oui*, *eui*.

X. De l'*M*.

Prononcez l'*m* comme *èm* ou *ème*, l'*è* moyen.

Cette lettre est nazale, c'est-à-dire qu'elle rend sourd & nazal le son des voyelles simples ou composées, quand elle est mise après elles.

Quoique l'Orthographe exige toujours deux *mm* dans certains mots, la Prononciation n'exige pourtant pas de même qu'on les fasse sentir toutes les deux. Si elles sont précédées de l'*e*, la première syllabe a le son de *an*; l'on écrit par conséquent *emmanché d'un long col*, & l'on prononce *ammanché d'un long col*.

L'*m* devant l'*n* ne se prononce pas, & sert seulement à allonger
Hij

la syllabe, comme dans *condam-
er*, qu'on doit prononcer comme
condâner.

Il faut excepter de cette règle
amnistie, & quelques autres noms
grecs, tels que *Memnon*, *Agamemnon*,
Hypermnestre, l'*m* &
l'*n* s'y font sentir.

XI. De l'*N*.

Prononcez l'*n* comme *ène*, l'*è*
moyen.

Les Grammairiens distinguent
deux sortes d'*n*, l'*n* consonne,
& l'*n* nazale ou voyelle.

L'*n* est consonne quand elle
est au commencement d'un mot,
ou qu'étant au milieu elle est
suivie d'une voyelle ou d'une *h*
non aspirée.

L'*n* est voyelle & nazale, 1^o.

toutes les fois qu'elle est à la fin
d'un mot, excepté dans les pro-
noms *mon*, *ton*, *son*, & dans la
particule *en*, si l'on n'interroge
pas; 2^o lorsqu'étant au milieu
d'un mot, elle ne fait point syl-
labe avec une voyelle suivante.

L'*n* dans *bien* est voyelle quand
ce mot ne sert pas à en composer
d'autres; ainsi prononcez *voilà
un enfant bien aimable*; mais
dans la composition elle devient
consonne, & l'on doit pronon-
cer *biè-neureux* & non *bien-
heureux*.

Elle est encore consonne, &
se fait sentir dans ces mots *hy-
men*, *examen*, *amen*, *kiriélei-
son*, *herman* &c; on les pro-
nonce comme si l'*n* étoit suivie
d'un *e* muet, mais on rend le son

de cet *e* plus sourd qu'à l'ordinaire.

L'*n* finale est muette dans les personnes des Verbes terminées en *ent*, & l'on doit dire *izaiment* pour *ils aiment*, comme si dans l'Ortographe il n'y avoit qu'un *e* muet.

Il faut remarquer qu'on ne doit pas confondre, à l'exemple de quelques Grammairiens, l'*n* nazale & l'*n* muette; il est même facile de les distinguer; car la première modifie l'articulation de la voyelle simple qui la précède, & celle-ci n'ajoute rien à leur prononciation ordinaire; c'est pourquoy je ne crois pas, avec quelques Écrivains, que dans le monosyllabe *non* l'*n* finale soit muette, quoiqu'il faille convenir qu'elle

ne s'exprime presque pas. Croiroit-on quelqu'un qui diroit que l'*n* n'est mise alors que pour l'Ortographe?

XII. Du P.

Prononcez le *p* comme *pé*, l'*e* très-fermé.

Dans les mots où le *p* final est mis pour l'étimologie, & dans ceux où il n'est pas entièrement final, on ne l'exprime pas; *loup*, *sept*, *temps*, *corps*, en sont des exemples.

XIII. Du Q.

Prononcez le *q* comme *ku*.

Cette lettre est toujours suivie d'un *u*, & de quelque une des autres voyelles simples.

Quand elle fait syllabe avec

L'a, elle a le son de *koua*; ainsi l'on prononce *quadrature*, *quadrangulaire*, comme *kouadrature*, *kouadrangulaire*, &c. excepté dans *quadruple*, où *qua* a le son de *ka*, *kadruple*.

Lorsqu'elle fait syllabe avec la diphthongue *oi*, elle a le son douteux de cette voyelle, & l'on prononce *koua*.

Que, dans les mots *question* *équierre* & semblables, a le son de *kè* ou *ké*; & dans le mot *équestre*, elle a le son de *kue*, *ékuestre*.

Qui a le son de *ki* dans tous les mots Français qui comprennent cette syllabe, même dans ceux qui sont tirés du Latin: c'est un galconisme que de dire *kuétude* pour *kiétude*.

X I V. De l'R.

Prononcez l'*r* comme *èr*, l'*è* moyen.

L'*r* a régulièrement trois fortes de sons, un son doux, un son moyen, & un son rude.

Les Picards & un grand nombre de Parisiens donnent le son rude à toutes les *r* indistinctement; ce grassayement est un vice de langue.

On ne doit guère plus imiter le son doux que quelques damoiseaux affectent de donner à l'*r* double.

L'*r* a le son doux lorsqu'elle est entre deux voyelles, comme dans *paradis*, *empire*, &c; elle a le son moyen au commencement des mots, comme dans *ra-*

ge, rouge, &c; elle a le son rude quand elle est double, comme dans *terre, tonnerre, guerre, terrible, &c*: ce son rude n'est pas ce grassayement défectueux qui a lieu quand on prononce l'*r* de la gorge, c'est au contraire un frémissement de la langue pressée au haut du palais.

Elle conserve encore ce son rude à la fin des mots *mer & univers*, attendu que l'*é* est ouvert.

A la fin des Infinitifs & des Substantifs terminés en *er*, elle tient la place de l'Accent aigu, & ne s'exprime que quand le mot suivant commence par une voyelle, pour lors l'*e* devient moyen, parce que l'*r* devant être liée avec la voyelle qui

suit, le génie de notre langue exige qu'on ouvre davantage la bouche.

Dans les Infinitifs & les Substantifs terminés en *ir*, elle s'exprime toujours; la plupart de nos Provinces manquent à cette règle.

X V. *De l'S.*

Prononcez l'*s* comme *èce*, le premier *è* moyen & le *c* doux.

Elle a deux sons, l'un fort, qui est le même que celui du *c* devant l'*e* & l'*i*; & l'autre doux, qui est le même que celui du *z*.

L'*s* a le son du *z* toutes les fois qu'elle est entre deux voyelles, comme dans *rafer, base*, qu'il faut prononcer comme *rá-zer, báze*,

L'usage dans presque toute la

France semble approuver que dans le discours familier on prononce l'*s* de la particule *se*, & du mot *second* & ses composés, comme un *z*; & qu'au lieu de dire chapitre *cecond*, tout va *ce* découvrir, l'on dise chapitre *ze-gond*, tout va *ze* découvrir. Cette Prononciation est contraire à celle des Avocats célèbres de Paris & de plusieurs Abbés de la Cour.

Les Gascons prononcent les *s* finales par-tout où il s'en trouve; il ne faut les imiter que lorsqu'il faut prononcer ces mots *sens* sensus, *vers* carmen, *gens* personæ, pour ôter toute ambiguïté, & les distinguer de *sans* préposition, de *vers* préposition & de *gent* ou *jean* nom d'homme.

XVI.

XVI. Du T.

Prononcez le *t* comme *té*, l'*é* très-fermé.

Cette lettre a tantôt le son d'un *d* prononcé avec force des dents, & tantôt celui qu'a le *c* devant un *e* ou un *i*.

Le *t* final dans la conjonction *Et* ne se prononce pas, & l'on donne à ce monosyllabe le son d'un *e* fermé seul. Les Provençaux donnent à cette syllabe celui de l'*é* ouvert; c'est pourquoi on ne sçait plus distinguer chez eux s'ils emploient le mot *est*, troisième personne du singulier de l'Indicatif du Verbe *être*, ou s'ils se servent de la conjonction *Et*.

Le *t* final se fait sentir à la fin

I

de ces mots *fat*, *fait* & *sot*, quand ils sont ainsi au singulier.

Il ne se fait jamais sentir dans *est*, *es*, & *dont*, quoiqu'en disent quelques Écrivains; il n'y a plus que quelques Poitevins qui l'expriment dans ces mots; on ne doit pas les imiter. *Est* se prononce comme un *é* simple ouvert, & *dont* comme *don* avec le son nazal.

M. Restaut prétend qu'on prononce le *t* final de *vingt* dans *vingt-deux*, *vingt-trois*, &c. il faut observer cependant que quoique ces syllabes aient très-peu le son nazal, on ne doit pourtant pas le faire sentir beaucoup.

Dans *vingt-un*, non-seulement il se fait sentir, mais même l'on

prononce comme s'il y avoit *vingt es un*; dites-en de même de *trente-un*, *quarante-un*, &c.

XVII. De l'X.

Prononcez l'*x* comme *iks* & non pas *iske*, ainsi qu'on fait épeller dans les Provinces Gasconnes,

Je dis de cette lettre qu'elle a le son tantôt du *k* & de l'*f* forte, tantôt celui du *g* & du *z*, comme on peut l'expérimenter dans ces mots *alexandre*, *exemple*, dont l'un se prononce comme *aleksandre*, & l'autre comme *egzemple*.

Les Gascons prononcent ordinairement cette lettre avec le son du *k* & de l'*f* dans les mots où elle doit avoir le son doux

du *g* & du *z*; quelques Parisiens, & grand nombre de Provinciaux plus près de la Capitale, la prononcent au contraire avec ce même dernier son doux dans quelques mots où il faut la prononcer avec le son fort. Les premiers prononcent *examen* comme *eksamen*, & les seconds prononcent *Xavier* comme *Zavier*, &c.

La prononciation de cette lettre varie tellement, qu'il est difficile de fixer des règles qui soient sans beaucoup d'exceptions; comme leur connoissance peut s'acquérir facilement par l'usage, je me contente de faire ici les remarques les plus indispensables.

On donne le simple son de l'*s* à l'*x* final des mots *six*, *dix*; &

celui de l'*ss* double à l'*x* des mots *soixante*, *Bruxelles*, *Auxerre*, *Uxelle*, *Xerxès*, qu'on prononce comme *Brusselles*, *Ausserre*, *soissante*, *Usselle*, *Xerffès*.

Il n'y a point de mot Français qui commence par un *x*, si l'on excepte quelques noms d'homme, comme *Xavier*, *Xipharès*, *Xerxès*; elle a alors le son fort du *k* & de l'*s*, & non celui du *g* & du *z*; ce dernier usage n'est pas assez général parmi les personnes qu'il faut imiter, pour prévaloir.

Le son fort de l'*x* est encore conservé dans les mots *sphinx*, *linx*, *préfix*, *perplex*.

XVIII. De l'*Y-grec*.

L'*y-grec* ne seroit peut-être pas au nombre de nos lettres, si notre *j* ainsi allongé par en bas étoit aussi ancien que lui. Nos Écrivains ne s'en servent plus à la fin & au milieu de quelques mots où il tenoit la place de l'*i* voyelle, & substituent à cette lettre, lorsqu'elle est au milieu d'un mot, deux *ii*, ou un *ï* ainsi marqué de deux points, appelé, en terme d'Imprimerie, *trema*.

Si la voyelle qui précède l'*y-grec* conserve le son simple qui lui est propre, pour lors l'*y-grec* ne faisant point syllabe avec elle, ne doit être remplacé que par un seul *ï* *trema*, pour apprendre au

Lecteur qu'il doit mouiller cet *ï*, & modifier avec lui le son de la voyelle suivante; appliquez ce que je dis au mot *faïance*, qu'on écrivoit autrefois comme *fayance*.

Toutes les voyelles qui précèdent l'*y-grec*, font toujours syllabe avec lui, excepté l'*a*, qui ne change le son qui lui est propre, à l'aide de cette lettre, que lorsqu'il faut le prononcer comme un *è* ouvert; dans tous ces cas on met deux *ii* en place de la lettre des Grecs; le premier, dit M. Restaut, fait syllabe avec la voyelle précédente, & le second avec celle qui suit: *ayant*, *payons* sont des exemples de ce que j'avance; c'est pourquoi prononcez *èiions*, *pèiions*, & non

pas *a-yons*, *pa-yons*, comme l'on prononce dans les Provinces du Nord & du Midi.

Il est des cas cependant où l'*y-grec*, quoique entre deux voyelles, & quoiqu'il ne change point le son propre de celle qui le précède; il est des cas, dis-je, où il n'a pas la force de deux *ii*. Cette exception a lieu pour la première & seconde personne du singulier de l'Impératif, pour la troisième personne du pluriel de ce même mœuf, pour toutes les personnes du singulier, & les troisièmes personnes du Subjonctif des Verbes qui se conjuguent sur *voir*.

Comme il n'est point de Verbe sur lequel *avoir* se conjugue, j'ai cru qu'on verroit ici avec plaisir les principaux temps de

DE LA PRONONCIATION. 105
ce Verbe, qui souffrent quelque difficulté.

Indicatif, présent.

J'*è*, tu *á*, il *a* &c. Les personnes & les temps dont je ne parle point, ou sont connus par l'usage, ou ont rapport à d'autres règles, ou à d'autres exceptions.

Impératif, présent.

E, qu'il *è*.

PLURIEL.

Eiions, *èiiez*, qu'ils *è*.

Quoique l'usage soit équivoque sur les temps qui suivent, il paroît plus décidé pour la Prononciation que je vais peindre ici; d'ailleurs elle est plus régulière.

Subjonctif, présent.

Que j'*è*, (d'autres disent que j'*èie* ou que j'*a-ie*,) que tu *è*, qu'il *è*.

PLURIEL.

Que nous *èions*, que vous *èiez*, qu'ils *è*.

participe.

Estant.

XIX. Du Z.

Prononcez le *z* comme *zède*, le premier *è* moyen.

Les Provençaux donnent souvent à cette lettre le son du *g* ou de l'*j* long & consonne. Les Flamands lui donnent encore celui du *ch*.

Le *z* à la fin d'un mot tient

lieu d'un Accent aigu, & rend l'*e*, dont il est toujours précédé, très-fermé & non ouvert, comme le prononcent quelques Provinciaux du Nord.



CHAPITRE SECOND.

Des Syllabes.

IL est des syllabes susceptibles de certaines remarques essentielles, qui ne pouvoient avoir place que dans un article à part, attendu l'ordre que je me suis proposé. Je les réduits à trois classes, la première est de celles qui font entrer dans leur composition des lettres doubles, la seconde est de celles qui comprennent deux ou trois consonnes différentes de suite, & la troisième est de celles

qui sont formées par des *e*, soit au milieu, soit au commencement des mots; ce Chapitre ne fera pas d'un moindre secours pour plusieurs personnes de Province, que pour les Étrangers.

I.

Les lettres doubles ne sont conservées régulièrement que pour l'étimologie, & quelquefois pour la Profodie; la Prononciation ne les exige pas.

Cette règle n'a d'exception que pour la syllabe *acc*; si elle est suivie d'un *e* ou d'un *i*, les deux *cc* se prononcent, le premier comme un *k*, & le second comme une *s* forte; les Gascons ne lui donnent que ce dernier son, & disent *asent* pour *akcent*.

Si

Si elle est suivie ou d'un *a*, ou d'un *o*, ou d'un *u*, on ne prononce qu'un *e* avec le son fort du *k*.

I I.

La bizarrerie de la Prononciation Française demande l'observation des remarques suivantes.

ACC. Le *c* ne se prononce pas dans *acquérir*, il faut dire *aqué-*
rir.

ACT. Le *c* & le *t* se prononcent toujours, ainsi prononcez *action* comme *aktion* & semblables.

ADJ. Le *d* ne se prononce jamais, excepté dans le mot *adjectif* dans lequel le *d* & le *c* se font sentir.

ADM. Le *d* se prononce toujours dans cette syllabe, excepté

K

dans le mot *admonéter*, qu'on doit prononcer comme *àmonéter*.

ADV. Le *d* ne se prononce que dans *adverbe*, *adversité*, *inadvertance*; l'Orthographe a retranché le *d* des mots où il ne s'exprime plus.

PSE. PSA. C'est une Prononciation Gasconne que de faire sentir trop le *p*.

SC. SB. On fait à peine sentir l'*s*; il faut laisser à quelques Provinces les plus éloignées de la Capitale, la manière de prononcer ces syllabes comme si elles étoient précédées d'un *é* fermé.

I I I.

Voici l'endroit le plus essentiel, Je ne dis pas de ce Chapitre, mais peut-être du Traité entier.

Il s'agit de développer la différente Prononciation de nos *e* quand ils sont au commencement ou au milieu d'un mot; le manquement à leur véritable modulation caractérise le Gasconisme.

BE. Dans cette syllabe initiale l'*e* est ordinairement fermé; cette règle n'a que fort peu d'exceptions, les voici : *benét*, *benin*, *besace*, *beset*, *besicle*, *besogne*, *besoin*. Dans tous ces mots l'*e* est muet. Joignez leur *bête* où l'*e* est long & ouvert, & *bette* où l'*e* est moyen.

BÉNÉ. Les deux *e* sont fermés dans tous les mots où cette double syllabe se trouve.

BRE. L'*e* est muet dans *brebis*, *bredouille*, *brelan*, *brelandier*, *breneux*, *bresil*, *bresiller*, *bre-*

tailleur, bretailleur; bretelle, bretteur; moyen dans brète, & brèche, & ouvert dans brème, poisson.

CE. L'e est toujours fermé, excepté dans *ceci, cela, celer, ce, celui, cependant, cerise, cerisier.*

CRE. L'e est muet dans *crever, crevasse, crevasser, crenau;* long & ouvert dans *crème, crèche, crêpe, créper, crête.*

CHE. Dans cette syllabe l'e est muet, excepté dans *chêne, chèvre,* où il est long & très-ouvert, & *chérir, chérubin,* où il est fermé.

DE. Plusieurs Grammairiens du siècle passé ont établi des règles pour apprendre quand l'e est muet dans cette syllabe, & quand

il est fermé. Toutes les fois, dit en particulier M. Restaut, que cette syllabe signifie privation ou le contraire du mot simple, l'e doit être fermé; il doit être muet au contraire toutes les fois que dans le mot il n'y a aucune signification de contrariété à l'égard d'un autre mot: cette règle est très-bonne, elle n'a même point d'exception. Pour épargner cependant aux jeunes gens la difficulté d'une application pénible, je place ici la liste des mots dans lesquels l'e est muet. *Dedans, degré, dehors, delà, déjà, demain, demande, demander, demangeaison, manger, demi, demeure, demeurer, demoiselle, depuis, desir, devancer, devant, devantière, devenir, devers,*

devin, deviner, devineresse, devis, devise, devoir.

FE. L'e est muet dans *felouque, femelle, fenaison, fenêtre, fenil, fenouil, fenouillet*; ouvert dans *fêter, féture, fête.*

GE. L'e est muet dans *gelée, geler, gemelle, genêt, Genève, genevrette, genièvre, genisse, genouil, genouillère*; ouvert dans *gêner*; hors de là toujours fermé.

GRE. L'e est muet dans *gredin, grelot, greluchon, grenade, grenier, grenoir, grenouille, gresil*; fermé dans *gré, grément, grégorien, gréver*; moyen dans *grêge, grève*; ouvert dans *gréle.*

GUE. L'e est muet dans *guenille, guenillon, guenon*; moyen dans *guère*; ouvert dans *guépe,*

guerre, guêtre, guéter; hors de là toujours fermé.

HE. L'e est toujours fermé, si l'on excepte *hère*, où l'e est moyen.

JE. L'e est muet quand il est la première personne du singulier d'un Verbe, & dans ces mots *jetée, jeter, jeton.*

LE. L'e est muet dans *leçon, lequel, levain, levant, levée, lever, levier, levis, levraut, levrette, levrache, levron, levare*; ouvert dans *léchefrite, lécher*; hors de là toujours fermé.

PE suivi d'une seule consonne a l'e muet dans *peler, peluche, pelure, penaut, pepin, pesée, peser, peseur, petit, petiteffe, petitement*; ouvert dans *pêche,*

pécher, pétrir, pétrissure; moyen dans *père*; hors de là toujours fermé.

PRE. L'e est muet dans *premier, prenable, prenant, preneur*, & dans tous les temps du Verbe *prendre* où l'e n'est suivi que d'une *n*; ouvert dans *prêche, prêcher, prêt, prêter, prêtre*; hors de là toujours fermé.

RE. Dans cette syllabe, l'e y est ordinairement muet, disent les Grammairiens, lorsque cette Particule signifie réduplication, ou rend le sens plus fort; & il est fermé au contraire quand elle est ajoutée à un mot qui commence par une voyelle. Ces règles sont bonnes & véritables; mais elles sont suivies d'autres si multipliées, & susceptibles d'un

si grand nombre d'exceptions, que je n'ai pas cru devoir en faire mention dans le Traité. Je place ici la liste des mots où l'e est muet, & ouvert dans *re*; le silence que je garde sur les autres mots indiquera celle de ceux où l'e est fermé.

RE. L'e est muet dans *rebâtir, rebattre, rebelle, rebellion, reblanchir, reboire, rebondir, rebord, reborder, reboucher, rebouillir, rebours, rebrasser, rebrider, rebroder, rebrousser, rebroyer, rebrunir, rebuffade, rebut, rebuter, recacheter, recarreler, receler, recenser, recette, recevable, receveur, recevoir, rechange, recharge, recherche, rechigner, rechûte, reclus, recoin, recommandable,*

recommandation, recommencer, reconduire, reconfrontation, reconnoissable, reconnoissance, reconnoître, reconstruction, reconstruire, raconter, recopier, recoquiller, recorder, recors, recorriger, recoudre, recouper, recourber, recourir, recours, recouvrer, recrue, recruter, reçu, recueil, recueillement, recueillir, recul, reculer, redan, redevable, redevance, redire, redite, redoubler, redoutable, redoute, redouter, redresser, refendre, reficher, refluer, reflux, refondre, refonte, refrain, refrogner, refuge, refugier, refus, refuser, regain, regard, regarder, regimber, registre, registrer, regret, regretter, rejailir, rejeter, rejetton,

relâche, relâchement, relais, relancer, relent, relevement, relever, relieur, relief, religion, religieux, reliquat, reliques, reliquataire, remarque, remède, remerciement, remettre, remise, remontre, remontrer, remords, remue-ménage, remuer, renard, renaître, renégat, reniable, renom, renoncement, renoncule, renouement, repaire, repartie, repaître, repas, repasser, replet, repentir, repeser, repic, repos, reposoir, repousser, repré sailles, représenter, reprise, reproche, réprouver (prouver de nouveau), requérir, requête, requisitoire, ressemblance, ressouvenance, ressentiment, resserrer, ressource, ressuer, retable, retardement, retentir, retenue, retiré, retors,

retour, retraite, retrancher, revaloir, revanche, revêche, revenant, revendeur, revenir, reverdir, revers, reverser, revêtir, revue &c. & tous leurs dérivés ou composés. Plusieurs Écrivains joignent à ceux-ci les mots relatif, relativement.

RE L'e est ouvert dans *rénes, rêve, réveur, rêver, & ses composés; moyen dans règle & ses composés; hors de là toujours fermé.*

La Particule *se* est muette devant un Verbe, & dans ces mots *second, seconder, secondement, secouer, secourable, secourir, secours, secret, secrettement, selon, semaille, semaine, semer, semence, semelle, semestre, sequence, sequelle, sequestre, serein.*

serein, selier, setine, sevrer; hors de là fermé.

TE L'e est muet dans *tenir, tenable, & leurs composés; dans tenaille, tenailler, ténancier, tenon, tenue; ouvert dans tête, tétu; moyen dans têtter, tétin, tétton.*

TRE muet dans *treteau.*

VE muet dans *vedette, velin, velours, velu, venin, veneur, venaison, venue; ouvert dans Vêpres, vêtement, vêtir, vêtire.*



CHAPITRE TROISIEME.

Des Mots.

LES mots sont, selon les Grammairiens & les Philosophes, des signes de nos pensées; ce n'est pas sous ce point de vue que j'ai à les considérer; comme il ne s'agit pas ici de l'arrangement du Discours; je ne traiterai pas des mots comme en faisant partie; les mots sont encore un assemblage de sons: voilà l'objet de la Prononciation, voilà le mien.

Après être entré dans l'examen de chaque son, après en avoir pesé & anatomisé, pour ainsi dire, la valeur en traitant

des lettres & des syllabes, je m'exposerois à me répéter, si je voulois remplir ce Chapitre d'un détail de nouvelles règles; d'ailleurs, il n'est point de mot qui ne soit compris sous quelque-une de celles que j'ai établies pour l'exacte Prononciation des lettres & des syllabes; c'est pourquoy je me contenterai de placer ici le tarif de ceux qui en sont les exceptions.

L's finale & non suivie d'une voyelle ou d'une *h* non aspirée, ne s'exprime jamais; elle sert d'ordinaire à allonger simplement la syllabe; elle se fait cependant sentir dans les mots, *Pallas*, *Atlas*, *calus*, *cours*, *intrus*, *laps*, *vis*.

II. L'*e* muet au milieu d'un mot, précédé d'une autre voyelle, ne se fait du tout point sentir, comme dans *duement*, j'avou*e*rai, je lou*e*rai &c. qu'il faut prononcer comme *dument*, j'avo*u*rai, je lo*u*rai, &c.

III.

Il est des mots dont la Prononciation n'est pas bien connue dans plusieurs Provinces; je n'ai pas cru inutile de les placer ici.

Prononcez *alcove*, & non *alcovre*; l'*ardillon*, sans *h* aspirée, & non le *hardillon*; *damoiseau*, & non *demoiseau*; *écheveau*, & non *écheveaute*; *éclopé*, & non *esclopé*; *escomp-*

ter, & non *écompter*; *an-hardir*, & non *anardir*; (voyez à l'H aspirée troisième Part. de la Profodie); *anorgueillir*, & non *enorgueillir*; *enrégistrement*, *enrégistrer*, & non *enregitrement*, *enregitrer*, *regître*; *garnement*, & non *garniment*; *gesier*, & non *gifier*; *girandole*, & non *gerindole*; *girofflée*, *giroffle*, & non *gérofflée*, *géroffle*; *gouffet*, & non *boursset*; *improvisite*, & non *improvite*; *incognito*, (mouillez le *gn* comme dans *ignorant*) & non *inconito*; *guère*, & non *guiere*, &c.

IV.

Dans les mots suivans on prononce toutes les lettres.

Arc, *broc*, *but*, *cap*, *cep*, *coq*,

cor, dot, fat, laïc, musc, rit.
rut, turc, nef, fief, vis.

V.

Dans ceux-ci les consonnes finales ne se font pas sentir. Cabus, os, puis, jus, verjus; prononcez comme cabu, o, pui, ja, verja.



SECONDE PARTIE.

De la Prononciation du
Discours soutenu.

PAR Prononciation de Vers ou du Discours soutenu, on entend une articulation mâle & profodique: en voici les caractères, la prononciation de certaines lettres finales, un appui plus fort qu'à l'ordinaire sur les syllabes pénultièmes ou longues, & l'attention à faire sentir au milieu de plusieurs mots certaines lettres liquides ou muettes, qu'on n'exprime pas ordinairement dans le Discours familier.

ARTICLE PREMIER.

*De la Prononciation des
lettres finales.*

QUELQUE quantité qu'on donne aux *a*, aux *i*, aux *o* & aux *u*, le génie de notre Langue ne nous expose jamais à ne leur donner qu'un son sourd, dites-en de même des *e* fermés ou ouverts.

L'*e* muet au contraire en a un qui est mourant à la fin des mots, & bien peu susceptible de vibration au commencement ou au milieu de ceux qui font entrer cette voyelle dans leur Ortographe; il expose nécessairement à une Prononciation paresseuse, qui porte

coup à l'Orateur. Dans les Vers, ou dans toute sorte de Discours prononcé en public, on doit faire attention à appuyer beaucoup sur la pénultième syllabe, qui d'ordinaire est longue, & presque autant sur l'*e* muet lui-même, quand le mot finit par cette lettre sourde.

D'autre part, tous les Grammairiens conviennent que toutes les fois qu'un mot finit par une consonne, on doit dans les Vers, & dans le Discours soutenu, lier cette consonne avec le mot suivant, s'il commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée; ce qui me donne lieu d'observer que les lettres finales n'ont pas toujours le son qui leur est propre: suivez là-dessus les règles suivantes.

Le *b* à la fin d'un mot ne se prononce pas, excepté à la fin de quelques noms d'homme tirés du Grec ou du Latin, comme dans *Job, Rahab, Jacob.*

Le *c* final a le son fort du *k.*

Le *d* a celui du *r* dans le Discours soutenu & dans la conversation, exceptez ces façons de parler *sourd animal, fond inépuisable, gond usé, verd arbricot, nud africain* & semblables, qu'il faut pronocer comme *sour animal, fon inépuisable, gon usé, ver arbricot, nu africain.*

L'*f* finale ne se prononce pas dans *clef, cerf, nerf*; il n'en est pas de même, quoiqu'en disent quelques Écrivains, de *bœuf, œuf*; on donne à l'*f* finale de *neuf*, le son de l'*v* consonne de-

vant un mot qui commence par une voyelle.

Le *g* final a le son du *k*; ainsi prononcez ces mots, *sang & eau, long âge* & semblables, comme *san kéau, lonk âge*, & non *long âge*, qui n'est pas Français en aucun sens.

L'*l*, le *k* & le *q*, ont le son qui leur est propre.

L'*m* ne finit ordinairement le mot que pour former une syllabe nazale; elle ne se lie jamais avec la voyelle suivante.

Quant à l'*n*, voyez la première Partie, nombre de cette lettre.

Le *p* final ne se lie jamais avec la voyelle suivante, excepté dans *beaucoup & trop*, & pour lors la prononciation ne change en rien.

L'*r* finale a également le son qui lui est propre.

Ce seroit être repréhensible de pédanterie, que d'unir l'*s* finale de tous les mots avec la voyelle suivante dans le Discours familier; il est cependant des occasions où il faut la prononcer. 1^o Dans les Pronoms qui servent de nominatif aux Verbes; il n'y a que les Laboureurs & les Vignerons qui manquent à cette Prononciation. 2^o Dans tous les Articles & les Adjectifs qui précèdent leurs Substantifs. 3^o Quand les hiatus seroient trop multipliés; par exemple, quelqu'un qui diroit en parlant des Dames, *ell' aim à promener, pour elle z aime à promener, qui s'écrit elles aiment à promèner*; outre qu'il s'exposeroit

s'exposeroit à ne point se faire entendre, il pécheroit encore contre l'harmonie, Ce défaut seroit à plus forte raison moins supportable dans le Discours soutenu.

On doit encore être exact, surtout dans les Vers, à unir toutes les *s* finales avec la voyelle suivante; elles ont alors le son du *z*.

L'*x* a le même son quand il s'unit avec la voyelle suivante. Voy. la prem. Part. nomb. de l'*x*.



ARTICLE SECOND.

*Des mots qui finissent par
deux consonnes.*

DANS notre Langue, il n'est que trois lettres qui puissent précéder

M

le *t* final; sçavoir, le *c*, comme dans *suspect*, *respect*, *aspect*; l'*r*, comme dans *transport*, *effort*, *sort*; & l'*n*, comme dans *sentiment*, *charmant*, *étonnant*.

Dans les deux premiers cas, c'est toujours le *c* ou l'*r* qui se lie avec la voyelle suivante; ainsi l'on doit prononcer *respekumain*, & non *respe-tumain*; *suspekau Roi*, & non *suspet-au Roi*; *transport au cerveau*, & non *transportau cerveau*; *effort étonnant*, & non *effort étonnant*; exceptez-en le *sort humain*, qu'on prononce comme le *sort humain*.

Au pluriel cependant des mots finissans par une *s*, ce sera cette lettre qu'il faudra lier avec la voyelle suivante, & dire *effor-*

zumain, *transport au cerveau*, &c.

Dans le dernier cas, l'*n* n'étant point consonne, puisqu'elle est nazale, il faudra observer de lier le *t* à la voyelle suivante, plutôt que cette lettre presque muette dans sa prononciation.

Il est encore des exemples où les mots finissent par deux consonnes différentes: les voici.

Ils peuvent finir par une *m* & un *p*; comme le *p* final ne se fait pas sentir ordinairement, voyez les voyelles nazales à la première Partie.

Nous en avons enfin qui finissent par une *r* & une *s*; il n'est pas douteux que quand même ils seroient au singulier, ils doivent suivre la règle des pluriels, c'est-

à-dire que c'est l'r qui s'unit avec la voyelle suivante.



ARTICLE TROISIÈME.

De l'appui plus fort sur certaines syllabes longues.

DANS une courte Dissertation sur la nature de l'Accent Prosodique (a), j'ai déjà dit qu'il est des syllabes dont la Prononciation Grammaticale exige que nous élevions la voix pour l'abaisser aussitôt, ou que nous l'élevions simplement; il est évident par cette simple définition, que la première de ces deux inflexions de voix demande deux temps relatifs à celui de la

(a) Voyez au commencement de ce Volume.

seconde, ce qui ne peut être que par un appui soutenu sur le même son; c'est cette longueur de syllabe qui demande d'être marquée davantage dans le Discours oratoire, non qu'elle exige un troisième temps de plus, ce seroit tomber dans le vice de Langue reproché à quelques Habitans du nord de la France; cet appui plus soutenu ne consiste pas dans la lenteur de la Prononciation, mais dans cette élévation pleine de voix qu'on prend ordinairement quand le son est tiré librement de la poitrine. L'irrégularité seroit encore pour le moins aussi sensible, si l'on faisoit un appui égal sur chaque syllabe des mots indistinctement, à l'imitation des Provençaux.

ce que je viens de dire sur l'articulation mâle des langues, doit plus particulièrement s'observer dans certaines voyelles simples, qui sont susceptibles quelquefois de deux ou trois ap-puis différens, & doivent se prononcer en deux ou trois temps.

En général pareille Prononcia-tion a lieu, disent les Grammai-riens, quand ces sons sont à la suite d'une *r*, d'une *l*, précédés d'une autre consonne, comme dans *bouclier*, *crier*, qu'on pro-nonce ainsi : *boucli-er*, *cri-er*; on manque communément à cette règle en Province.

Je, *ion*, forment par-tout deux syllabes, excepté dans les pre-mières & les secondes personnes du pluriel des Verbes, à moins

qu'ils ne soient précédés d'une consonne & d'une lettre muette, auquel cas il faut s'en tenir à la règle précédente.

Il ne me reste plus qu'à faire quelques observations sur les mots dont on fait sentir certaines lettres dans le Discours oratoire, qu'on n'exprime pas dans la con-versation familière.

Ce seroit une négligence très-repréhensible, que de ne pas ex-primer l'*r* dans les mots *votre*, *notre*, *autre*, & semblables.

Remarquez encore qu'il n'est permis en aucune occasion de dire, *il sembe*, *Apôte*, *meube*, *batte* & semblables, pour *il sem-ble*, *Apôtre*, *meuble*, *battre*. Cette Prononciation est defec-

tueuse, & n'est en usage que chez le petit peuple de Paris.

Quelque, quelqu'un, se prononcent aussi comme ils sont écrits, & non comme *quèqu'un, quèque*.

Cet, cette, ne se prononcent jamais comme *st, ste*; le bon usage & la règle des *e* moyens ont prévalu à la décision de M. Restaut; prononcez, *cèt, cètte*.



TROISIÈME PARTIE.

De la Profodie.

DANS la Langue Grecque on prononçoit certains mots avec une élévation de voix plus ou moins grande; on en articuloit d'autres avec plus ou moins de rudesse, & l'on appuyoit plus ou moins sur les différens sons qui les composoient, selon que le génie de cette Langue l'exigeoit: c'est pourquoi la Profodie des Athéniens avoit trois propriétés très-distinctes; sçavoir, l'Accent, l'Aspiration & la Quantité. Quelques Grammairiens, qui ont cru

ce que j'ai à dire plus bas, qu'ils ne sont pas simplement des signes de Prononciation, mais qu'ils servent encore de marque d'Orthographe.

On en distingue de trois sortes, l'accent aigu, l'accent grave, & l'accent circonflexe.

I.

L'Accent aigu se met sur l'*e* fermé; il n'a été introduit dans la nouvelle façon d'écrire, que pour distinguer sa Prononciation de celle de l'*e* ouvert. Voyez la première Partie, Chap. second des Syllabes.

I I.

L'Accent grave a été inventé pour marquer la quantité des *e* suivis d'un *s* à la fin des mots, comme

comme dans *procès, succès, accès, grès, progrès, dès, auprès, après, accès, très*, &c. ils sont tous longs & très-ouverts.

J'avoue tout uniment que je n'ai point su pourquoi les Grammairiens ont voulu nous donner deux marques de la quantité de ces mots; il est incontestable que l'*s* finale allonge toutes les voyelles simples ou composées; quelle nécessité donc de multiplier les signes. D'ailleurs, si la chose étoit nécessaire, pourquoi se servir de l'Accent grave plutôt que de l'Accent circonflexe? Je conviens qu'il est mieux de mettre ce dernier Accent sur les *e* des syllabes pénultièmes, quand ces syllabes sont suivies d'un *e* muet, attendu que le premier *e* n'est pas parfait.

tement ouvert; mais qu'on convienne aussi que dans les mots cités, l'*e* est très-ouvert & très-long: si je ne combattois la pratique de beaucoup de Grammairiens profonds, je demanderois la permission de faire plus que de douter.

L'Accent aigu devient un simple signe d'Orthographe. 1°. Sur *à* article, pour le distinguer de la troisième personne du singulier de l'Indicatif du verbe *avoir*. 2°. Sur *là*, adverbe, pour ne pas le confondre avec *la*, article. 3°. Sur *où*, adverbe, pour le différencier de *ou*, conjonction.

Rien ne seroit plus utile que la pratique de quelques Grammairiens, qui veulent que l'on mette encore cet Accent sur les *e* moyens

au commencement & au milieu des mots, comme dans *règle*, *zèle*, *poète*, *respecter*, *fermeté*, &c. Peut-on, en effet, trop faciliter aux Étrangers, aux Provinces Gasconnes & aux Enfans, la Prononciation de notre Langue?

M. Restaur appelle ouverts les *e* des mots dont je viens de parler; cette notion est erronée. On ne doit pas les prononcer avec une ouverture de bouche aussi grande que pour les *e* des mots *tête*, *tempête*; qu'on consulte l'oreille. D'ailleurs, l'autorité de M. l'Abbé d'Olivet sur cette matière, est plus respectable. L'*e*, dit-il, peut être plus ou moins ouvert; il l'est peu dans *fermeté*, il l'est tout-à-fait dans *procès*.

I I I.

L'Accent circonflexe nous avertit de la Quantité de quelques voyelles longues, qui étoient suivies d'une *s* dans l'ancienne Orthographe. L'Académie qui a autorisé ce changement, a cru sagement que la soustraction de cette lettre ne nuisoit point à l'étimologie; pourquoi par une bizarrerie dont on peut se dispenser, ne pas placer ce même Accent sur toutes les voyelles longues? L'avantage qui nous reviendroit de marquer ainsi la Prosodie de plusieurs voyelles embarrassantes, est sans doute préférable à la connoissance stérile & inutile de la façon ancienne d'écrire quelques-uns de nos mots.

Je suis très-persuadé que cette même raison a porté plusieurs Écrivains modernes à soustraire cet Accent des mots *vôtre, nôtre*, quand ils sont joints avec un Substantif, pour ne le mettre sur ces deux Pronoms que quand ils sont seuls. Il faut convenir, en effet, qu'alors l'Accent circonflexe est inutile, puisque l'*o* sur lequel il est mis n'est pas long: c'est ainsi qu'on devroit soustraire dans notre Orthographe des caractères embarrassans, & en introduire d'autres nécessaires & lumineux.

Il n'importe pas davantage de sçavoir qu'on écrivoit autrefois *pu, vu, lu, &c. peu, veu, leu*; c'est pourquoi il n'est pas nécessaire de mettre l'Accent circon-

flexe sur ces mots ; il devient inutile, tant pour leur prononciation, que pour leur Orthographe ; exceptez - en quelques - uns pour sauver l'équivoque, comme dans *du* participe, pour ne pas le confondre avec *du*, article ; dans *crû*, participe du verbe *croître*, pour ne pas le confondre avec *cru*, participe du verbe *croire* ; dans *sûr*, adjectif, pour ne pas le confondre avec *sur*, préposition.



ARTICLE SECOND.

De l'Aspiration.

IL ne faut pas croire, avec quelques Auteurs, que nous observions en France l'Aspiration

des Grecs, c'est-à-dire, que nous prononcions certaines syllabes avec une rudesse très-marquée & un grand effort du gosier. Qui dira jamais qu'il est des cas où nous articulons comme les Orientaux d'à-présent ? Or combien depuis l'ancienne Grece, les mœurs ont changé & adouci leur langage (*) ?

Par Aspiration Française, au contraire, il est clair qu'il faut entendre la Prononciation particulière des voyelles simples modifiées par l'*h* consonne, qui pour lors se fait sentir, & qui empêche la liaison du mot dont elle est la lettre initiale avec celui qui le précède.

(*) Beaucoup de personnes croient que les Orientaux d'aujourd'hui ont encore l'Accent d'Athènes, à peu de chose près.

Cette remarque étoit nécessaire pour les Étrangers, qui, sur les notions que donnent quelques Écrivains touchant cette propriété de notre Prosodie, pourroient nous reprocher de ne pas prononcer conformément à ses règles, ou d'en donner de fausses.

L'*h* est aspirée dans tous les cas du mot *Hollande*, excepté au génitif; je ne conviens pas avec M. Restaut, qu'on ne s'exposât pas à mal parler si l'on disoit *toile de Hollande*, *chemise de Hollande*; je ne crois pas non plus qu'il fut plus régulier de parler ainsi aujourd'hui. L'usage moderne que j'ai pris pour règle, est totalement décidé pour *toile d'Hollande*, *chemise d'Hollande*.

Pour se conformer encore à la pratique commune, il faut aspirer l'*h* du mot *Hollandais* dans tous les cas.

Quoiqu'on doive aspirer l'*h* dans *Hongrie*, il ne faut pas s'en rapporter à quelques Grammairiens du Siècle de Louis XIV, pour ces façons de parler *Eau de la Reine d'Hongrie*, *du Point d'Hongrie*. On ne doit pas aspirer l'*h*.

Du temps de M. l'Abbé d'Olivet, on n'aspiroit pas l'*h* du mot *Henri* dans le discours familier; aujourd'hui ce ne seroit pas une affectation, mais une exactitude.

On n'hésite plus comme du temps du même Académicien sur la manière de prononcer le mot *hésiter*, l'*h* n'est point aspirée.

Quant au mot *hideux*, l'usage n'est plus partagé, comme au siècle de Vaugelas, il faut aspirer l'*h*.

Onze doit être prononcé en toute occasion comme précédé d'une *h* aspirée; dites-en de même de *onzième* quand il s'agit de date.

La Prononciation de la Cour ne permet plus de dire l'*onze du mois*, ou l'*onzième jour*. Elle n'est plus équivoqué là-dessus; c'est pourquoi il faut laisser aux Normands & aux Gascons ces anciennes façons de parler.

Le mot *oui*, est aussi exprimé comme précédé d'une *h* aspirée.

Les règles, dit le judicieux Auteur de la Profodie Française, que nos Grammairiens ont faites

pour apprendre quand l'*h* est aspirée ou non, sont & difficiles à retenir, & sujettes à beaucoup d'exceptions; c'est pourquoi, comme les mots où l'*h* s'aspire ne sont pas en si grand nombre qu'on ne puisse par une courte étude les apprendre, je vais en rapporter ici la liste exacte.

Ha! babler, bache, bagard, haie, haillon, haine, haïr, haire, halage, halbran, hâle, hâlemer, haletter, halle, halbarde, hallier, halte, hamac, hameau, hampe, hanap, banche, hangar, hanneton, hanter, bappelourde, happer, haquenée, haquet, harangue, haras, harasser, harceler, hardes, hardi, hareng, harengère, bargneux, haricot, haridelle, harnois,

haro, harpe, harpie, harpon, hart, hâse, hâter, hambert, hâve, havir, havre, havresac, haut, hazard, he, heaume, hem, hennir, héraut, hère, hériffer, hérifson; herme, héron, héros, herse, hêtre, heurter, hibou, hie, hiérarchie, ho, hobereau, hoça, hoche, hochepot, hocher, hochet, hola, homard, hongre, honnier, honte, hoquet, hoqueton, horion, hors, hotte, houblon, houe, houille, houlette, houlle, houppe, houppe-lande, hourvari, housseaux, houspiller, houssaie, houffart, housse, housser, houssine, houx, boyau, huche, huer huguenot, huit, humer, hume, hupe, hupé, bure, hurler, hute, & tous leurs dérivés, excepté ceux de héros.

Les

Les Gascons ne font pour la plupart aucune *h* aspirée, cela vient en partie de ce qu'ils prononcent toutes les *s* à la fin des mots, & de ce qu'ils ne prononcent pas avec un son sourd les voyelles nazales.

Les Normands & les Provençaux tombent aussi dans ce vice de langue, quoique moins souvent; peut-être feront-ils bien aise de trouver ici la liste des mots où ils n'aspirent point l'*h* quand elle doit l'être.

Hache, hazard, harangue, hardi, haricots, huguenots, hurler, enhardir, enharnacher, harnaché.

Quand quelqu'un de ces mots est précédé de l'article *un*, cette faute leur devient plus ordinaire.

O

Comme ils prononcent & conjuguent mal le verbe *hair*, je vais le mettre ici tel qu'il doit être prononcé.

Indicatif, présent.

Je hé, tu hé, il hé.

PLURIEL.

Nou haïssons, vou haïssé, i haïssent.

Imparfait.

Je haïsse, tu haïsse, il — haïsse.

PLURIEL.

Nou haïssions, vou haïssiés, i haïssé.

Parfait.

J'ai haï ou je haïs, tu â haï, il a haï.

PLURIEL.

Nous avon haï, vou s'avé haï, ils on haï.

plusque parfait.

J'avé haï, tu avé haï, il avé haï.

PLURIEL.

Nous avion haï, vous avié haï, ils avé haï

Futur.

Je haïré, tu haïras, il — haïra.

PLURIEL.

Nou haïrons, vou haïrés, i haïront.

Subjonctif, présent.

Que je haïsse, tu haïsse, il — haïsse.

PLURIEL.

Nou haïssions, vou haïssié, i haïssent.

Imparfait.

Je haïsse ou je haïrois, tu haïsse ou tu haïrois, il — haït ou il haïroit.

P L U R I E L.

Nou haïssions ou nou haïrions, vous haïssiez ou vous haïriez, i haïssent ou i haïroient.

P a r f a i t.

Jè haï, tu è haï, il è haï.

P L U R I E L.

Nous èïion haï, vous èïiez, ils è haï

p l u s q u e p a r f a i t.

J'eusse haï ou j'aurè haï, tu eusse haï ou tu aurè haï, il eu haï ou il aurè haï.

P L U R I E L.

Nous eussions haï ou vous aurion haï, vous eussiez haï ou vous auriez haï, ils eusse haï ou ils aurè haï.

F u t u r.

J'aurè haï, tu aurà haï, il aura haï.

P L U R I E L.

Nous auron haï, vous aurè haï, ils auron haï.

I n f i n i t i f , p r é s e n t.

Haïr.

p a r f a i t e t p l u s q u e p a r f a i t.

Avoir haï.

P a r t i c i p e.

Haï.

(a) Le petit tiret dont je me suis servi dans quatre personnes de ce Verbe, est pour marquer le repos qu'il faut faire sur le premier mot avant que de passer au second.





ARTICLE TROISIÈME.

De la Quantité.

Après les excellentes recherches de M. l'Abbé d'Olivet sur la Quantité Française, je croirois téméraires & inutiles toutes celles que je pourrois faire sur le même sujet; je ne m'arrêterai donc sur cet article que pour parler de quelques-unes de nos terminaisons les plus dactyliennes, qui distinguent plus particulièrement l'Accent Français de l'Accent Gascon.

Je les réduis à celles-ci, *ément*, *érai*, *érois*, *énir*, *éner*, comme dans *parfaitément*, je *blamérai*, *j'aimérois*, *amèner*, *entreténir*.

La première, *ément*, a lieu dans

tous les adverbés formés des adjectifs terminés par un *e* muet au masculin ou au féminin, *sainte*, *saintement*, *facile*, *facilement*, &c. Cette règle a peu d'exceptions, les voici : *assurément*, *séparément*, *posément*, *aveuglément*, *impunément*, *communément*, *forcément*, *inopinément*, *expressément*, *conformément*, *commodément*, *effrontément*, *aisément*, *profondément*, & quelques autres que l'usage apprendra. Outre que ces expressions doivent être prononcées en fermant l'*e* accentué, il faut encore que ce soit avec moins de rapidité: voilà pourquoi les premières sont appelées plus dactyliennes.

Ément se trouve encore dans

plusieurs Noms substantifs ainsi terminés, comme dans *consentement*, *appartement*, *abonnement*, *aveuglement*, *entêtement*.

Les deux terminaisons *érai*, *érais*, ont lieu particulièrement dans les futurs de l'Indicatif, & dans les imparfaits du Subjonctif de la première conjugaison, comme dans *j'aimérai*, *j'aimérois*, *je blâmérai*, *je blâmérois*, &c.

Enfin, les deux dernières, *çavoir*; *énir*, *éner*, se trouvent plus souvent dans quelques Substantifs & quelques Infinitifs; comme dans *souvenir*, *remèner*, *devenir*, *entreténir*, &c.



ARTICLE QUATRIÈME.

*Du centre de la meilleure
Modulation.*

Puisque la noblesse de la Prononciation de la Langue Française exige l'observation de l'Aspiration & de la Quantité, selon les règles qu'en donne M. l'Abbé d'Olivet dans sa Profodie Française, & selon les nouvelles inflexions introduites à Paris & à la Cour, dont je viens de parler dans le courant de ce Traité; on ne doit pas croire paradoxal le système de ceux qui pensent qu'on ne parle pas Français, ni dans la Gascogne, ni dans le Lan-

guedoc, ni dans le Dauphiné, ni dans la Provence, ni dans la Guienne, ni dans plusieurs Cantons de quelques autres Provinces; dans toutes ces Contrées, on observe une Prononciation qui a plus de rapport à celle des Royaumes voisins, qu'à la Française. Le Gascon, le Languedocien & les Habitans de Guienne, ont beaucoup de l'Accent Espagnol; les Provençaux, presque celui des Italiens; les Dauphinois, presque celui des Savoyards; les Flamands & les bas Normands, beaucoup de celui des Impériaux.

Ces différentes modulations étant vicieuses, la Prosodie Française n'est donc ni à Strasbourg, ni à Rouen, ni à Lille, ni à Bor-

deaux, ni à Toulouse, ni à Montpellier, ni à Grenoble, ni à Aix; Où est-elle donc? A Paris & à la Cour, qui de l'aveu d'un chacun, sont le centre du bon goût & du sçavoir, j'ajoute des beaux Arts.

N'est-il donc pas étonnant que dans les Provinces dont l'Accent est grossier ou vicieux, on délaisse si fort l'étude d'une Science qui en est inséparable? Pourquoi dans les Collèges la Prosodie Française de M. l'Abbé d'Olivet ne devient-il pas un Livre Classique? Les Professeurs qui font négliger ainsi à leurs Élèves l'étude de la Prononciation de notre Langue, ne sçauroient soutenir qu'il soit indifférent de la faire entrer dans le plan d'une éducation bien dis-

tribuée, sans se mettre en contradiction avec les autorités les plus respectables.

Fin du Traité.

Permis d'imprimer sur la foi du célèbre VOLTAIRE, qui nous assure que l'Auteur lui a paru parfaitement instruit des Règles & des Principes sur la matière. A Bordeaux, le 18 Juin 1768. BOUAN, Jurat.



T A B L E

D E S

M A T I E R E S.

P R É F A C E ,	Page	3
<i>A</i> v e r t i s s e m e n t ,		17

CONSULTE GRAMMATICALE.

<i>L</i> e t t r e d e l' A u t e u r à M. d e		
<i>V</i> o l t a i r e ,		19
<i>D</i> i s s e r t a t i o n ,		25
<i>R</i> é p o n s e d e M. d e V o l t a i r e		
à l' A u t e u r ,		34

Notions préliminaires, 37

PREMIERE PARTIE.

*Des Règles communes à la
Prononciation du Discours
oratoire, & à celles du
Discours familier*, 45

CHAPITRE PREMIER.

Des Lettres, 46

Article premier.

Des Voyelles, 47

§ premier.

Des Voyelles simples.

I. De l'A, 48

II. De l'E, 50

III. De l'I, 56

IV. De l'O, 57

V. De l'U, 58

§ Second.

Des voyelles composées, 60

§ Troisième.

Des voyelles nazales, 74

ARTICLE SECOND.

Des Consonnes, 79

I. Du B, 80

II. Du C, *ibid.*

III. Du D, *ibid.*

IV. De l'F, 82

V. Du G, *ibid.*

VI. De l'H, 83

VII. De l'J, 85

VIII. Du K,	<i>ibid.</i>
IX. De l'L,	<i>ibid.</i>
X. De l'M,	87
XI. De l'N,	88
XII. Du P,	91
XIII. Du Q,	<i>ibid.</i>
XIV. De l'R,	93
XV. De l'S,	95
XVI. Du T,	96
XVII. De l'X,	99
XVIII. De l'Y,	102
XIX. Du Z,	106

CHAPITRE SECOND.

Des Syllabes,	107
---------------	-----

CHAPITRE TROISIEME.

Des Mots,	122
-----------	-----

SECONDE PARTIE.

De la Prononciation du Discours soutenu,	127
---	-----

ARTICLE PREMIER.

De la Prononciation des Lettres finales,	128
---	-----

ARTICLE SECOND.

Des Mots qui finissent par deux Consonnes,	133
---	-----

ARTICLE TROISIEME.

De l'appui plus fort sur certaines Syllabes lon- gues,	136
--	-----

TROISIEME PARTIE.

De la Profodie,	140
-----------------	-----

ARTICLE PREMIER.

De l'Accent imprimé, 143

ARTICLE SECOND.

De l'Aspiration, 150

ARTICLE TROISIEME.

De la Quantité, 162

ARTICLE QUATRIEME.

*Du centre de la meilleure
Modulation, 165*

FIN DE LA TABLE.

